



www.ofdt.fr

O
F
D
T

Observatoire français des drogues et des toxicomanies

Rapport
annuel

2005

Sommaire

Avant-propos	3
Partie I - OBSERVATION EN POPULATION GÉNÉRALE	4
Enquêtes consommations et perceptions	4
Autres indicateurs et études	8
Partie II - OBSERVATION DES POPULATIONS CONSOMMATRICES DE DROGUES	11
Dispositif de surveillance des phénomènes émergents	11
Enquêtes auprès des usagers de drogues	13
Surveillance des produits	14
Partie III - OBSERVATION DES ACTIONS ET DES ACTEURS	16
Prévention	16
Traitements	17
Application de la loi	19
Partie IV - ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	21
Évaluation du plan quinquénel	21
Consultations cannabis	21
Lycées non fumeurs	22
Guide de prévention en milieu scolaire	23
Partie V - INTERNATIONAL	25
OFDT : Point focal français du réseau européen Reitox	25
Partenariats internationaux	26
Partie VI - VALORISATION DES DONNÉES ET EXPERTISE	28
Communication médias	28
Expertise	28
Animation des CIRDD	30
Site internet	31
Publications	32
Documentation	34
Partie VII - CONNAÎTRE L'OFDT	35
Fiche de présentation	35
Ressources humaines, administration et services généraux	36
Conseil d'administration et collège Scientifique	37
ANNEXES	38
Budget 2005	38
Membres du conseil d'administration	39
Membres du collège scientifique	42
Participants aux groupes de travail	45
Publications de l'OFDT	47
Liste des sigles	48
Organigramme de l'OFDT	51

Avant-propos

Ce rapport d'activité, le dixième, vient illustrer l'acquis d'un travail de l'institution qui s'est inscrit dans la durée et dont on peut désormais récolter les fruits. Les principaux outils d'observation ont maintenant été mis en place depuis plus de 5 ans. Ils nous permettent, aujourd'hui, de dessiner des tendances sur l'évolution en cours du phénomène d'usage de drogues en France. Le dernier rapport rendu public en 2005 par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) sur l'état du phénomène de la drogue en Europe est représentatif des avancées de notre connaissance des questions liées aux usages de drogues en France et notre capacité à en rendre compte. Ainsi, on notera que ne figurent plus dans cette synthèse un grand nombre de tableaux et graphiques avec la mention « France : donnée non disponible ». Les travaux de l'OFDT sont même parfois mis en exergue dans ce rapport.

Au-delà de ce constat global, l'année 2005 a été marquée par quelques lignes de forces dans l'activité de l'établissement :

- une déclinaison, à une cellule territoriale régionale, voire départementale, des indicateurs nationaux produits par l'OFDT, illustrée par les rapports « ESCAPAD » sur l'Ile-de-France et la ville de Paris ainsi que l'édition d'un atlas régional à partir de cette même enquête ;
- une adaptation du dispositif de détection et compréhension des phénomènes émergents (TREND) pour une meilleure surveillance des consommations des produits les plus massivement consommés qui, au-delà de son champ initial d'observation, a su à la fois apporter un complément de connaissances sur les consommations de cannabis (produits, populations, contextes) et se mobiliser au cœur d'une alerte sanitaire sur le mélange cocaïne/atropine (produits théoriquement hors champ du dispositif SINTES) qui s'est rapidement diffusé en France fin 2004 et début 2005 ;
- une restructuration de sa stratégie de diffusion et valorisation de ses travaux, demandée par son conseil d'administration en raison de restrictions budgétaires, privilégiant l'outil électronique. La mise en ligne d'une nouvelle version de son site Internet, plus orientée vers les demandes de ses utilisateurs en est l'élément déterminant.

Voici, en quelques mots, un résumé d'une dixième année d'activité ; je remercie toute l'équipe d'avoir su garder, malgré cet âge « vénérable » pour une institution, élan et fraîcheur dans son engagement.

Jean-Michel Costes
Directeur

Partie I - OBSERVATION EN POPULATION GÉNÉRALE

À retenir

En 2005, à l'initiative de la Mairie de Paris et de l'OFDT, une déclinaison de l'enquête nationale ESCAPAD a pu être menée en interrogeant plus de 1 700 Parisiens âgés de 17 ans. Les résultats de l'enquête épidémiologique SAM (accidents mortels de la circulation routière) ont été présentés le 2 décembre ; ils ont fait l'objet d'une publication au British Medical Journal.

Enquêtes consommations et perceptions

Depuis l'année 1999, l'OFDT conduit et finance les principales enquêtes réalisées auprès de l'ensemble de la population vivant en France (adultes et jeunes) pour mesurer l'ampleur et les évolutions des consommations et des perceptions des Français sur les drogues.

Chaque enquête demande un travail important de montage, d'animation et de production des données. Les principales tâches inhérentes à la mise en oeuvre d'enquêtes de cette ampleur sont : les demandes d'autorisa-

tion, la réalisation du questionnaire, la formation des enquêteurs, l'animation des comités de pilotage et scientifique, le suivi de la passation des questionnaires et de la saisie ainsi que l'apurement et le recodage des bases (notamment des questions ouvertes). Ces tâches sont à la fois très coûteuses en temps et essentielles à l'élaboration de données fiables, qui donnent ensuite lieu au traitement statistique et aux interprétations.

Ces enquêtes, pour leurs résultats ou leurs méthodes, ont été présentées à de nombreuses reprises en 2005 dans des conférences, colloques, séminaires nationaux et internationaux, en direction des acteurs politiques, scientifiques ou de terrain.

Concernant les enquêtes qu'il mène, l'OFDT a pour politique de mettre à la disposition de tous les chercheurs qui en expriment la demande, ses bases de données, ses questionnaires et ses méthodes. Un soutien technique et méthodologique à l'utilisation de ces bases, dont la manipulation peut s'avérer complexe, est également assuré le cas échéant.

Le travail de l'OFDT en 2005 a principalement porté sur :

Enquête	Échantillon	Réalisation	Partenariat	Méthode
ESCAPAD 2005	40 000 jeunes (garçons et filles de 17 à 19 ans)	Terrain, construction de la base de données	Direction centrale du service national	Questionnaire autoadministré

Cette enquête annuelle qui se déroule lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) et qui a été mise en place en

2000 comporte un questionnaire de base qui permet d'assurer une parfaite comparabilité d'une année sur l'autre et des modules théma-

tiques. L'exercice 2005 apportera un éclairage particulier sur les usages problématiques de cannabis, l'approvisionnement, les caractéristiques socioprofessionnelles des parents et les quantités de cannabis fumées. Pour la première fois, l'échantillon atteint une taille qui permet des exploitations régionales sur le même exercice.

L'enquête précédente a également permis des exploitations régionales et parfois même départementales. Un atlas régional a pu être

publié en 2005, à partir de cette enquête nationale. Par ailleurs, à la demande d'organismes et institutions locales plusieurs « rapports départementaux » ont été réalisés : Vendée, Gironde, Bouches du Rhône, Nord, Pas de Calais, Loire atlantique, Cote d'Or. Le rapport réalisé sur la région Ile-de-France, en collaboration avec l'ORS Ile-de-France, financé par la DRASS Ile-de-France et la Mission de prévention des toxicomanies de Paris, a donné lieu à une exploration infra-régionale publiée en 2005.

Enquête	Échantillon	Réalisation 2004	Partenariat	Méthode
ESCAPAD Paris 2004	1 700 jeunes (garçons et filles de 17 à 19 ans)	Analyse et rédaction du rapport	Direction centrale du service national	Questionnaire autoadministré

En collaboration avec la DRASS Ile-de-France et la Mission de prévention des toxicomanies de Paris, l'OFDT a mis en place une enquête « ESCAPAD – Paris ». Cette enquête représentative des jeunes d'une ville, a été menée auprès de 1 700 jeunes. Outre les niveaux de consommations d'une douzaine de substances observés à un niveau particulièrement précis, ESCAPAD Paris éclaire également les usages des produits psychoactifs des adolescents parisiens d'un regard sur leurs

conditions de vie telles qu'ils les décrivent : scolarité, santé physique et mentale, loisirs et sociabilités. En autorisant les analyses infra-communales, l'enquête améliore la compréhension d'éventuelles spécificités parisiennes en termes d'usages de drogues.

Les éléments dégagés renseignent sur la répartition des jeunes usagers dans les quartiers *intra-muros* et sur les produits consommés. Le rapport de cette enquête a été publié en 2005.

Enquête	Échantillon	Réalisations 2005	Partenariat	Méthode
ESPAD 2003	17 000 élèves	Exploitation comparaisons européennes	INSERM et ministère et de l'Éducation nationale	Questionnaire autoadministré

La participation au projet européen d'enquête sur les usages de drogues (ESPAD - « *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs* ») consiste en une collaboration entre l'OFDT et l'Unité « Santé de l'adolescent » de l'INSERM. Le terrain de cette

enquête a eu lieu de mars à mai 2003 dans une trentaine de pays européens sur la base d'un questionnaire commun centré sur l'usage des drogues. Cette enquête offre des informations fondamentales, notamment du point de vue de la comparabilité au niveau européen. Si

le projet européen concerne en priorité les 15-16 ans, certains pays intègrent également d'autres tranches d'âge. Il a ainsi semblé opportun de profiter en France du protocole mis en place pour interroger les 12-19 ans. Les jeunes ont répondu individuellement au

questionnaire auto administré en classe, en présence d'un professionnel de santé (infirmière, médecin scolaire). Les comparaisons européennes ont été étudiées en 2005 et feront l'objet de plusieurs articles publiés en 2006. Cette enquête sera reconduite en 2007.

Enquête	Échantillon	Réalisation 2005	Partenariat	Méthode
Baromètre santé 2004/2005	30 000 adultes représentatifs de la population française des 12-75 ans	Construction de la base de données, premiers résultats	INPES	Enquête téléphonique

Cette enquête dont la maîtrise d'oeuvre appartient à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) est centrée sur la santé mais interroge longuement sur les usages de substances psychoactives. Elle a été réalisée entre octobre 2004 et février 2005 à l'aide du système de Collecte assistée par téléphone et informatique (CATI). Les premiers résultats seront rendus publics en mars 2006.

L'OFDT a participé à la rédaction d'articles sur une nouvelle méthode prenant en compte les individus ne possédant plus de ligne fixe de téléphone mais uniquement un portable, ainsi qu'au suivi du terrain (écoute des enquêteurs, briefing, débriefing). Le questionnaire de l'enquête 2004/2005, assure une bonne comparabilité avec l'enquête menée en 2000 et s'est enrichi de nombreuses nouvelles questions qui sont en cours d'analyse.

Enquête	Échantillon	Réalisation 2005	Partenariat	Méthode
Événement de vie santé 2005	11 000 adultes représentatifs de la population française des 18-75 ans	Préparation, terrain	DRESS	Enquête face et à face + autoadministré audio

Cette enquête dont la maîtrise d'oeuvre appartient à la Direction de la recherche, de l'évaluation et des études statistiques (DREES) intègre un module de questions sur les usages de substances psychoactives. Ce module a été préparé en partenariat avec l'OFDT. Cette enquête constitue une oppor-

tunité unique de bénéficier du mode de collecte face-à-face couplé à de l'autoadministré audio (audio-CASI) pour les questions les plus sensibles, en particulier celles portant sur les drogues. Cette enquête bénéficie du réseau des enquêteurs de l'INSEE.

Enquête	Échantillon	Réalisations 2005	Partenariat	Méthode
HBSC 2006	6 000 élèves	Préparation	Rectorat de Toulouse, association HBSC	Questionnaire autoadministré

La participation au projet européen d'enquête sur les comportements de santé des jeunes collégiens, *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC) consiste en une expertise de l'OFDT sur les questions relatives aux usages de substances psychoactives, ainsi que sur des questions de méthodologie d'enquête (échantillonnage, saisie...). Le terrain de cette enquête aura lieu de mars à mai 2006 dans une trentaine de pays européens à partir d'un questionnaire commun. HBSC concerne les élèves de 11, 13 et 15 ans. Les jeunes répondent individuellement à un questionnaire auto-administré en classe, en présence d'un professionnel de santé (infirmière, médecin scolaire). Il s'agit d'une enquête quadriennale dite « sur échantillon par grappe » (classes).

Repérage de l'usage problématique de cannabis

Plusieurs échelles de dépistage de l'usage problématique de drogues ont été conçues à l'étranger, notamment aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Canada, pour les adultes comme pour les adolescents, afin de repérer la prise en charge la mieux adaptée au profil du répondant. L'OFDT recense actuellement, en lien avec l'OEDT (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) notamment, les différentes expériences menées au niveau mondial. Dans ce cadre, une enquête spécifique a été menée auprès des experts de tous les points focaux de l'OEDT afin d'observer les expériences et les outils utilisés dans les différents pays européens. Ce travail a donné lieu à la rédac-

tion d'un article sur les échelles de repérage de l'usage problématique de cannabis dans le cadre d'une monographie de l'OEDT à paraître en 2006.

En partenariat avec le service d'addictologie de l'hôpital Paul Brousse (Villejuif), l'OFDT a exploité en 2005 une enquête destinée à offrir une mesure de l'usage problématique de drogues (ADOTECNO - Adolescents, techniques d'évaluations des consommations nocives). Cette étude a permis d'évaluer la validité de plusieurs questionnaires utilisés pour le dépistage d'usage nocif de substances psychoactives aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande : le CRAFFT (*Car Relax Alone Forget Family or Friends Troubles*) et le ALAC (Alcool Advisory Council). Elle comprenait également un questionnaire conçu par l'OFDT pour l'exploration des usages problématiques (test CAST : *Cannabis Abuse Screening Test*) qui est déjà présent dans l'enquête ESCAPAD depuis 2002. Ces tests sont remplis parallèlement à un questionnaire déterminant le profil psychologique des jeunes (le POSIT : *Problem Oriented Screening Instrument for Teenagers*), ce qui a permis une mesure du lien entre usage de substances psychoactives et problèmes psychologiques.

En parallèle, une validation clinique a été mise en place en 2005 au sein de différents organismes (consultations spécialisées en addictologie, consultations cannabis, ECIMUD...). Il s'agit de confronter les résultats des tests au diagnostic des spécialistes. Les résultats devraient être publiés en 2006.

Autres indicateurs et études en population générale

Une activité en réseau : les groupes de travail

L'Observatoire a poursuivi en 2005 son rôle de coordinateur et hôte de différents groupes de travail thématiques (voir la liste des participants aux groupes en annexe) ; ce sont des lieux d'échanges sur les données disponibles mais aussi des forces de proposition sur les moyens nécessaires à leur amélioration. Les comptes rendus sont mis en ligne sur le site.

Le groupe IDA (Indicateurs d'alcoolisation) s'est réuni à trois reprises :

- 13 janvier : projet d'enquête sur la consommation de vins en 2005 ; exploitation des rapports d'activité des structures du dispositif spécialisé de prise en charge ; perspectives des états généraux de la lutte contre l'alcoolisme ;
- 15 mars : présentation d'un projet de recherche sur les données de consommation d'alcool ; évaluation du devenir des patients des structures de soins en alcoologie d'Eure-et-Loir ; examen des données relatives à l'alcool figurant et à faire figurer sur le site de l'OFDT.
- 27 septembre : point sur les états généraux de l'alcool ; présentation de la consommation d'alcool dans l'enquête ESPS de l'IRDES et l'enquête nationale de santé – INSEE ; étude SAM ; indicateur ventes d'alcools.

Le groupe IDT (Indicateurs tabac) s'est également réuni trois fois :

- Le 28 janvier : enquête santé et protection sociale de l'IRDES ; évolution des quantités de tabac consommées par sexe (comparaison des données de vente et des données déclaratives) ; comparaison des résultats du sondage

d'octobre 2004 de l'Alliance contre le tabac (tabagisme passif : l'opinion des Français) et du sondage de décembre 2004 de l'INPES.

- Le 16 juin : enquête « une semaine donnée » sur les consultations de tabacologie et le suivi des affaires judiciaires en matière de protection contre le tabagisme dans les lieux publics ou sur les lieux de travail (tentatives de comptage et de classification).
- Le 24 novembre : présentation de la méthode et des résultats relatifs au coût social du tabac ; présentation des résultats du *Baromètre santé 2004* (jeunes et adultes) ; présentation des résultats tabac de l'atlas régional de l'OFDT (exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD sur les 17-18 ans).

Étude Accidents mortels de la route et usage de stupéfiants (Etude SAM)

Le débat parlementaire préparatoire à la loi française « Sécurité routière » du 18 juin 1999, avait mis en exergue l'absence de données épidémiologiques fiables concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants. Le gouvernement français avait donc souhaité pouvoir disposer des résultats d'une étude épidémiologique sur le rôle des stupéfiants, et en particulier du cannabis, dans la survenue des accidents mortels. C'est ainsi qu'a été organisée, du 1er octobre 2001 au 30 septembre 2003 en France, la recherche systématique d'une consommation de stupéfiants chez les conducteurs impliqués dans un accident mortel de la circulation routière.

Cette enquête de grande ampleur, a été financée par le ministère de la Santé et confiée à l'OFDT. L'objectif de l'analyse épidémiologique était d'évaluer la part des accidents mortels attribuable à une conduite sous stupéfiants.

La réalisation a été assurée par un groupe de recherche composé de : L'INRETS, l'INSERM, le CEESAR et le LAB. L'étude a été engagée en octobre 2001 et les résultats ont été présentés à la presse le 2 décembre 2005. Cette divulgation est intervenue concomitamment à la parution d'un article consacré à l'étude dans le *British Medical Journal* (BMJ).

Une analyse complémentaire, sur le volet « alcool et accidents » a été engagée en fin d'année 2005. En effet, les procédures d'accidents mortels reçues à l'OFDT contiennent de nombreuses informations relatives à l'alcool qui n'ont pu être exploitées au cours de la première phase centrée sur la question de l'implication des stupéfiants. Afin d'exploiter pleinement ce « gisement » d'informations une convention DGS-OFDT prévoyant le financement de ce second volet de l'étude SAM a été signée en décembre 2005.

Indicateurs sur les quantités d'alcool consommées en France (données calculées à partir des ventes)

L'OFDT a été chargé par la DREES de fournir cet indicateur pour le rapport annuel sur l'atteinte des objectifs de la loi de santé publique. Pour cet indicateur, coexistaient plusieurs données françaises et étrangères dont les modes de calcul n'étaient pas toujours connus. L'OFDT s'est investi en liaison avec le groupe IDA et un représentant de l'INSEE dans un travail de mise à plat et d'harmonisation des modes de calcul de cet indicateur. Celui-ci sera désormais produit chaque année dans le cadre d'un groupe de travail réunissant l'OFDT, l'INSEE, des représentants des professionnels des boissons alcoolisées et de l'IREB.

Un tableau de bord des indicateurs relatifs au tabac et au tabagisme en France est produit chaque mois par l'OFDT, depuis avril 2004. Ce tableau de bord est accessible librement sur Internet (www.drogues.gouv.fr et www.ofdt.fr)

Son objectif est :

- de rassembler des chiffres récents de nature et d'origine diverses ;
- de les présenter de manière synthétique et concise ;

■ de les rendre public dans des délais rapides

L'ensemble de ces éléments permet de favoriser l'accessibilité à des données essentielles, suite à une renforcée d'informations autour du tabac s'est récemment renforcée.

Un bilan complet de l'année 2005 a également été mis en ligne.

Achats transfrontaliers et contrebande de tabac

Pour tenter d'éclairer cette question avec les données les plus objectives possibles, l'OFDT a mené une analyse des évolutions départementales des ventes de tabac, et incité financièrement l'Office français du tabac à réitérer l'opération de ramassage de paquets de cigarettes dans la rue réalisée un an auparavant. La participation financière de l'OFDT a permis d'étendre le nombre de sites. L'OFDT a de son côté testé un mode de collecte direct des paquets de cigarettes dans un centre de tri de la banlieue parisienne. Les deux modes de collecte donnent des résultats convergents. La répétition de l'enquête OFDT semble indiquer une tendance à l'augmentation des achats de cigarettes étrangères ou de contrebande.

Médicaments psychotropes

Une revue bibliographique et un recensement des sources ont été menés concernant les don-

nées françaises et les comparaisons européennes en matière de consommation de médicaments psychotropes et de santé mentale.

Un travail a été mené également dans le but d'assurer un suivi des disparités géographiques départementales de consommation des médicaments psychotropes pouvant poser problème. Les données départementales de remboursement (2000) publiées par l'Assurance maladie en 2004 ont été mises en relation avec les indicateurs standardisés tirés

des données de vente 2001 fournies par la société *IMS Health*. Des concordances satisfaisantes permettent d'envisager un suivi annuel des consommations régionales et départementales, la société *IMS Health* ayant par ailleurs accepté de fournir chaque année gracieusement à l'OFDT les données de l'année passée. La synthèse de ces travaux sera publiée en ligne au cours du premier semestre 2006.

PARTIE II- OBSERVATION DES POPULATIONS CONSOMMATRICES DE DROGUES

Dispositif de surveillance des phénomènes émergents

L'année 2005 constitue la sixième année d'exercice du dispositif TREND, mis en œuvre en 1999, dans le cadre du plan triennal adopté par les pouvoirs publics.

Le dispositif de surveillance des phénomènes émergents s'appuie sur un réseau de partenaires et sur un ensemble d'outils permettant une observation de terrain puis la remontée rapide d'informations vers les décideurs et les acteurs du champ. La confrontation des données apportées par un croisement de différentes sources et de méthodes permet d'obtenir une description objective des faits.

L'observation se concentre sur deux espaces, identifiés comme source des nouvelles tendances : l'espace urbain qui regroupe principalement les usagers pris en charge par les structures de réduction des risques ou des usagers précaires et l'espace festif musique électronique qui regroupe les manifestations relevant de la culture techno, *naves*, *free party*, clubs, soirées privées, méga dancings transfrontaliers...

Les partenaires sont :

- le réseau des sites TREND ;
- les partenaires nationaux.

Les outils sont :

- les outils propres au dispositif qualitatifs (observation ethnographiques, questionnaires qualitatifs, groupes focaux) ou quantitatifs (étude PRELUD) ;

- la veille média ;
- le dispositif SINTES ;
- les investigations spécifiques ;
- les études d'approfondissement autour d'un produit ou d'un thème.

Le réseau des sites

L'année 2005 a vu la fermeture supplémentaire de 2 sites du réseau TREND en métropole (Dijon et Lyon) et des deux derniers sites d'outre mer (Martinique et Guyane). Ces fermetures sont directement imputables à un contexte budgétaire tendu et au renforcement des travaux de l'OFDT vers les produits les plus massivement consommés en population générale (tabac, alcool, cannabis et médicaments).

Les sites TREND actuels sont Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse. Si Dijon et Lyon ne participent plus au dispositif d'observation des tendances émergentes, ces deux sites ont néanmoins poursuivi leur coopération à l'observation des produits en tant que sites SINTES et participé à des études portant sur les usagers de drogues.

Chaque site dispose d'une coordination locale (CIRDD, CSST ou ORS) qui développe et anime un réseau d'acteurs et d'observateurs et assure la centralisation de l'ensemble des informations locales.

La stratégie de collecte d'informations est commune à l'ensemble des sites. La synthèse locale de cette information a donné lieu sur

chacun des sites à un rapport local. Par ailleurs, la transmission à l'OFDT de l'ensemble des données récoltées par les sites a permis

comme les années précédentes l'élaboration d'une synthèse nationale, le rapport TREND 2005 (données 2004).

Sites	Structures	Dispositif
Bordeaux	CEID	TREND-SINTES
Paris	ORS Ile-de-France et clinique Liberté	TREND-SINTES
Dijon	SEDAP	SINTES
Toulouse	GRAPHITI	TREND-SINTES
Metz	CMSEA (Porte des Allemands)	TREND-SINTES
Lille	Le Cèdre bleu	TREND-SINTES
Marseille	CIRDD	TREND
Rennes	CIRDD	TREND-SINTES
Lyon	CNDT	SINTES

Cette année plusieurs thèmes spécifiques ont été investigués par les sites pour faire l'objet d'une note thématique :

- mobilités transfrontalières des usagers de produits illicites (Toulouse, Lille, Metz) ;
- spécificités des stratégies de prévention et des modalités de prise en charge sanitaire des usagers issus du milieu festif (Rennes et Marseille) ;
- usages et modalités d'usage chez les nouvelles populations d'immigrés (Bordeaux et Paris).

Le réseau des sites a également participé à certaines des études multicentriques pilotées par l'OFDT :

- étude quantitative en milieu festif : Les pratiques et les opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif « Musiques électroniques » ;
- étude quantitative sur les consommateurs réguliers de cannabis ;
- étude qualitative sur les consommateurs réguliers de cannabis.

Analyse des procédures d'interpellations : cocaïne, état des lieux du petit trafic

L'objectif est de réaliser à partir des procédures d'interpellation pour usage ou usage-revente de cocaïne un état des lieux du petit trafic de cocaïne en France permettant de dégager :

- les différents contextes de vente de la cocaïne (urbain, festif, autres) ;
- les différents types de trafic (degré de structuration, de « professionnalisation ») en fonction des espaces vers lesquels ils sont orientés ;
- les profils des personnes qui les organisent (caractéristiques sociodémographiques) et de leurs clients (caractéristiques sociodémographiques, modalités d'usage).

La première étape du travail, menée en 2005, a consisté au « rassemblement » d'un certain nombre de procédures concernant la cocaïne, susceptibles de couvrir les deux champs d'investigation, à savoir l'espace urbain et l'espace festif. La deuxième étape consiste en la collecte des données, portant sur 200 procédures minimum, en fonction du renseignement des

items mentionnés plus haut. La troisième en l'extraction puis l'analyse des données.

Enquêtes auprès des usagers de drogues

Estimation nationale du nombre d'usagers problématiques d'héroïne et de cocaïne en France - NEMO

L'estimation nationale du nombre d'usagers problématiques d'héroïne et de cocaïne (indicateur clef européen) date de 1999. Ces données seront réactualisées dès 2006 grâce à la « Nouvelle étude multicentrique : estimations locales de la prévalence de l'usage problématique de drogues » (NEMO).

Suite à la phase de préparation menée au deuxième semestre 2004, l'enquête NEMO a été menée dans un premier groupe de sites (Marseille, Lille, Metz et Rennes) durant le premier semestre 2005. Les données ont été récupérées fin 2005. L'exploitation est programmée pour 2006.

L'enquête a été préparée dans un deuxième groupe de site (Martinique, Toulouse, Lyon) au cours du premier semestre 2005, avec une collecte de données à partir de mai.

Les populations les plus marginalisées consommatrices de drogues

L'OFDT réalise une étude bisannuelle auprès des usagers actifs de drogues fréquentant les structures urbaines de réduction des risques (PRELUD, enquête première ligne usagers de drogues – anciennement dite « enquête 1ère ligne »). Une extension vers des populations plus précaires ne fréquentant pas les structures de réduction des risques (recrutées dans la rue ou en squats) a été réalisée.

L'étude aborde la situation sociodémographique de la personne, quelques éléments

de son état de santé, ses consommations de produits psychoactifs et la fréquence de ses prises de risques. Le recueil a démarré début 2006 sur 9 sites.

Pour la première fois, le questionnaire s'accompagne de prélèvements salivaires destinés à vérifier le statut sérologique des usagers pour le VIH, le VHC et le VHB, et ce sur 5 sites : Lille, Rennes, Toulouse, Dijon et Metz. Ces prélèvements seront analysés dans un laboratoire unique, le laboratoire de virologie du CHRU de Toulouse. Pour des raisons éthiques, il a été mis en œuvre sur ces sites, en relation avec les CDAG (Centres de dépistage anonyme et gratuit) locaux, un dispositif de facilitation d'accès au dépistage au moins pendant la durée de l'étude (prélèvement sanguin sur place) et une démarche d'information des usagers de drogues sur les modes de contamination et sur l'intérêt du dépistage (avec édition d'un document spécifique).

Enquêtes spécifiques

Les usagers fréquents de cannabis en France

L'étude s'est déroulée sur 11 sites : Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse, Guyane et Martinique de mai à juillet 2004. Les critères d'inclusion étaient : un âge compris entre 15 et 29 ans et une consommation de cannabis d'au moins 20 joints au cours des 30 derniers jours ou durant au moins 10 jours au cours des 30 derniers jours. Mille sept cent onze personnes ont répondu au questionnaire. Mille cinq cent soixante-sept questionnaires présentaient un remplissage correct et répondaient aux critères de consommation de cannabis. La plupart (87 %) ont été remplis en ville, les autres en CSST.

Les résultats de cette enquête ont été largement valorisés en 2005 notamment dans le numéro 20 du *BEH*.

Approche qualitative des usages fréquents de cannabis

Cette étude par entretiens vise à compléter l'étude quantitative sur les usages fréquents de cannabis. Les objectifs étaient d'une part de mettre à jour les connaissances relatives aux usages fréquents de cannabis en France et à leurs conséquences dans la vie quotidienne. D'autre part, a été menée une analyse du sens investi dans l'usage par les consommateurs, de leurs motivations, et des éventuelles stratégies individuelles et collectives élaborées pour contrôler/accepter les conséquences (négatives) de l'usage de cannabis dans la vie quotidienne. Environ 70 entretiens semi directifs ont été réalisés sur 7 sites. Les critères d'inclusion étaient les mêmes que ceux de l'enquête quantitative. Le recueil de données s'est achevé à la fin de l'année 2005. Le rapport d'analyse est programmé pour le second trimestre de l'année 2006.

Les usages contemporains des « drogues naturelles » hallucinogènes et/ou stimulantes

Les objectifs de l'étude sont de décrire les profils sociologiques des consommateurs de ces substances, d'analyser leurs motivations et de décrire les pratiques associées à la consommation de ces drogues naturelles.

Méthode : 30 entretiens semi directifs, qui ont été réalisés sur différents sites en 2004 et 2005.

Le critère d'inclusion à l'étude implique que les personnes interviewées aient consommé des drogues naturelles au moins une fois au cours du dernier mois ou plusieurs fois au cours des six derniers mois. Ce critère d'inclusion cherche explicitement à favoriser le recueil de témoignages d'usagers expérimentés. Le rapport final de l'étude est attendu pour le premier trimestre 2006.

Veille média

Depuis plusieurs années l'OFDT mène une veille à travers la presse, afin d'y relever des informations relatives aux substances illicites.

Cette veille repose sur deux types de recueil :

- un recueil effectué à partir de la revue de presse quotidienne de la MILDT ;
- un recueil effectué à partir de quatre magazines destiné aux jeunes adultes :
 - 1) *Max* (qui consacre presque tous les mois un dossier sur l'usage de drogues chez les jeunes avec des témoignages de consommateurs) ;
 - 2) *Têtu* (intéressant pour l'actualité du *clubbing* homosexuel et des consommations qui y sont associées) ;
 - 3) *TRAX* (riche sur l'actualité des clubs, des discothèques, des *free parties* et *Teknivals*) ;
 - 4) *Technikart* (nouvelles tendances en matière de consommation).

Surveillance des produits

En 2005, le dispositif SINTES a permis la détection des premiers cas d'intoxications en France d'un mélange de cocaïne / atropine.

Le dispositif SINTES

Le dispositif SINTES s'est efforcé jusqu'en 2005 d'assurer une veille sur la composition des drogues de synthèse circulant en France. Il est alimenté :

- d'une part par les résultats d'analyse des saisies réalisées par les services de douane, de la police et de gendarmerie.
- d'autre part par l'analyse des échantillons collectés auprès des consommateurs par les collecteurs *ad hoc* du réseau SINTES.

En 2005, la logistique du dispositif a été utilisée « hors de son champ habituel » pour s'intéresser au cannabis. En effet, l'investigation sur les teneurs en THC du cannabis consommés en France a été poursuivie : six sites ont travaillé sur l'étude SINTES-cannabis (collecte d'échantillons de résine et d'herbe de cannabis et analyse pharmacologique de ces derniers – teneurs en THC et présence d'autres stupéfiants). Les résultats de ces analyses ont été portés à la connaissance de la MILDT par la remise d'une note circonstanciée et à un public plus large à travers un article dans le *BEH*.

En 2005, près de 660 échantillons de drogues de synthèse assortis d'autant de questionnaires ont été collectés auprès des usagers. De plus, 570 nouveaux résultats d'analyse ont été transmis par les laboratoires des douanes, de la police et de la gendarmerie concernant les produits saisis.

Cette année, cinq notes d'information ont été diffusées par le système SINTES. Celles-ci sont relatives :

- à de nouvelles identifications : mCPP en décembre et MDHOET au mois de mai ;
- à la confirmation d'identifications antérieures : tilétamine en février et mélange cocaïne/atropine ;
- à des associations dangereuses (cocaïne et lévamisole) en janvier.

Les notes écrites les années précédentes ont fait l'objet de mises à jour chaque fois que cela s'est avéré utile.

L'Early Warning System (EWS) – système d'alerte européen

Comme chaque année, deux rapports semestriels ont été envoyés à l'OEDT dans le cadre de notre participation à l'EWS. Deux substances ont été identifiées pour la première fois et notifiées à l'OEDT : mCPP et MDHOET. La mCPP a donné lieu à une demande d'information spécifique pour l'écriture d'un rapport conjoint OEDT-Europol selon les nouvelles dispositions exprimées dans la décision du Conseil de l'Europe du 10 mai 2005 relative à l'échange d'informations, à l'évaluation des risques et au contrôle des nouvelles substances psychoactives.

Évolution du dispositif de surveillance des produits

Un travail de réflexion et de consultation des partenaires institutionnels et du réseau, a par ailleurs été mené au cours du dernier trimestre 2005 pour élaborer un projet d'évolution du dispositif SINTES. Cette réflexion sera poursuivie en 2006 et devra aboutir à la mise en place d'un dispositif national innovant (SINTES 2) qui prendra en compte les évolutions majeures récentes.

PARTIE III- OBSERVATION DES ACTIONS ET DES ACTEURS

Prévention

Les actions de prévention conduites en France

Dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool, la récente labellisation des Centres d'information régionaux sur les drogues et les dépendances (CIRDD) repose notamment sur le renforcement de leurs fonctions de documentation-information, d'observation et de formation-conseil. Parmi ces trois fonctions, celle qui consiste à observer les actions de prévention des conduites addictives sur la zone géographique nourrit fortement l'ensemble des activités.

Il n'existait à ce jour aucun système national permettant d'avoir une bonne visibilité sur les projets et actions de prévention menés en France. Elle exige un savoir-faire spécifique. C'est la raison pour laquelle l'OFDT a réalisé en 2005 une étude de faisabilité sur une méthode d'observation des actions de prévention. Celle-ci, intitulée ReLION, a été réalisée dans les trois départements du Bas-Rhin, de Côte d'or et d'Ille-et-Vilaine, grâce à l'étroite collaboration des CIRDD correspondants. Un questionnaire ad hoc a été diffusé auprès d'un ensemble large de structures susceptibles d'avoir mené une action de prévention des conduites addictives. Cette étude donnera lieu à un rapport final qui sera présenté lors d'une réunion interministérielle dans les premiers mois de 2006, afin de déterminer la pertinence d'une généralisation de ce système d'in-

formation et d'en définir les conditions. En 2006, les CIRDD auront la charge d'implanter ce système dans leur région. L'OFDT en assurera le pilotage national.

RPIB

Afin d'appuyer sa décision sur la diffusion de la formation au « repérage précoce et l'intervention brève » sur l'ensemble du territoire, le Directeur général de la santé a demandé à l'OFDT, une étude sur les stratégies de promotion du RPIB en matière d'alcool auprès des médecins généralistes français.

À la date de son lancement (octobre 2004), cinq régions (Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne et Ile-de-France) avaient été repérées par la DGS comme ayant mené une réflexion approfondie sur la définition de stratégies de promotion et de mobilisation de leurs médecins généralistes autour de cette démarche. Les stratégies régionales ont été développées de manière hétérogène, non concertées, et selon des modalités organisationnelles spécifiques – partenariats, financements, contenu, calendrier et/ou protocoles d'évaluation. En conséquence, ni les autorités sanitaires nationales ni les acteurs concernés dans d'autres régions françaises ne disposaient d'une vision d'ensemble, claire et transparente, des démarches en cours.

Dès lors, afin de fournir des éléments de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion du RPIB, il a semblé indispensable de dresser un panorama des ini-

tatives régionales et de faire émerger les facteurs clés pour la promotion du RPIB au niveau national. Ceci constitue la principale finalité du rapport de l'OFDT.

Il poursuit également deux objectifs complémentaires : d'une part, apporter des éléments de compréhension sur la problématique des consommations excessives d'alcool et de la place des médecins généralistes dans le RPIB et, d'autre part, capitaliser les éléments de connaissance disponibles sur les effets des stratégies de promotion lancées en France et à l'étranger ainsi que sur l'efficacité et le coût de l'intervention brève.

Afin de répondre à ces exigences, deux types de recherches ont été réalisés. D'une part, une analyse de la littérature nationale et internationale et, d'autre part, des investigations approfondies au niveau régional (études de cas) conduites sur le terrain (en Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne et Ile-de-France) auprès des interlocuteurs clés identifiés : les chargés du suivi du dossier RPIB au sein des DRASS et les porteurs du projet RPIB. Au final, une cinquantaine d'entretiens ont été menés.

Plaidant en faveur d'une généralisation nationale, le rapport final a été remis aux commanditaires en avril 2005. En septembre 2005, la DGS a mis en place un comité de pilotage national dont la mission était de réfléchir à l'élaboration et aux conditions opérationnelles de la mise en œuvre d'une stratégie nationale.

L'OFDT s'est vu confier l'évaluation nationale de la stratégie qui sera réalisée à partir du deuxième semestre 2006.

Consultations cannabis

Un dispositif d'information en 3 volets a été développé par l'OFDT autour des « consultations cannabis », dès le lancement de la campagne de prévention de la MILDT. *Se reporter à la Partie IV - ÉVALUATION.*

Traitements

Mise en place de RECAP (Recueil commun sur les addictions et les prises en charge)

Ce recueil a été mis en place suite aux recommandations du groupe IDI (Indicateurs des drogues illicites) qui a travaillé activement sur ce projet lors des deux dernières années. Il succède à l'enquête dite de novembre pour répondre aux engagements de la France vis-à-vis de l'Europe (indicateur clef européen sur les demandes de traitement). Il doit permettre de fournir des données homogènes sur l'ensemble des prises en charge dans les structures spécialisées concernées par l'addictologie.

L'OFDT avait sollicité dès 2004 un certain nombre de CSST équipés d'un logiciel compatible avec RECAP pour participer à une phase pilote. Les données d'une quarantaine de CSST ont pu être récupérées au premier semestre 2005. Chacun des centres participants a reçu une fiche présentant les données agrégées du centre avec en vis-à-vis les données nationales.

Cette phase pilote a permis de faire apparaître certaines erreurs, qui ont été progressivement éliminées au grés des échanges avec la société conceptrice du logiciel.

Des tests des exports RECAP ont également été menés avec les autres concepteurs de logiciel.

Afin de répondre aux sollicitations des CSST non équipés de logiciel et ne disposant pas de moyens financiers pour en acquérir un, l'OFDT a mis au point un outil simple permettant de saisir les données nécessaires à RECAP et au rapport d'activité type de la DGS. Cela permet de ne laisser aucune structure en dehors du système d'information RECAP. Une première version a été distribuée début 2005 à une quinzaine de CSST et CCAA qui en ont fait la demande. Suite aux réactions des utilisateurs, des modifications ont dû être apportées au cours de l'année 2005. En outre, l'intégration d'un module permettant de saisir les données de l'enquête OPPIDUM (réalisée par les CEIP) a nécessité un travail important.

Comme c'était déjà le cas en 2004, la mise en place de RECAP est à l'origine d'un flux constant de questions et de demandes auxquelles l'OFDT a répondu au cours de l'année 2005.

Conformément à ce qui était prévu dans le rapport de synthèse du groupe de travail IDI, l'OFDT s'efforce de mettre en place un recueil de données compatible avec RECAP au niveau des équipes de liaison. Une trentaine d'entre elles ont demandé à l'OFDT le logiciel permettant de saisir les « fiches patients » des équipes de liaison et de fournir des données à l'OFDT. Les données recueillies en 2005 seront exploitées en 2006. Un bilan de ce recueil de données dans les équipes de liaison sera établi. Il sera décidé sur cette base de l'évolution du dispositif d'enquête au niveau des équipes de liaison.

Rapports d'activité des structures de soins spécialisées

Ces documents établis par la DGS fournissent des informations intéressantes, bien que limitées, sur les personnes prises en charges dans les structures spécialisées et leurs ressources (budget, personnel...). L'OFDT exploite ces données depuis 1998. Un nouveau rapport d'activité, identique pour les CCAA et les CSST, a été mis en place dès 2004.

Un rapport d'activité des équipes de liaison a été élaboré en commun avec la DHOS, la DGS et les professionnels. Ces rapports pourront être exploités pour la première fois en 2006 (données 2005).

Les prises en charge dans les structures non spécialisées

Il est plus difficile d'obtenir des informations sur les patients présentant des problèmes d'addiction accueillis dans les structures non spécialisées, c'est-à-dire à l'hôpital et par les médecins de ville.

Concernant la « médecine de ville », l'OFDT a été contacté par le pôle ressource national. L'OFDT attendait une initiative du PRN qui souhaitait organiser une concertation sur le recueil de données en médecine de ville.

Les traitements de substitution

Le suivi de l'évolution des traitements de substitution à travers les données de l'Assurance maladie n'a pu se poursuivre cette année, faute d'informations, compte tenu des blocages liés à la réorganisation de l'échelon national de cette institution. Une attention particulière sera portée sur ce sujet en 2006.

Le système d'information CAARUD

Le décret n° 2005-347 du 14 avril 2005 (NOR : SANP0521129D) établit un référentiel national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogues et complète ainsi le Code de santé publique. Il crée les CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) et mentionne que ces derniers « *avec les autres dispositifs, contribuent à la politique de réduction des risques* ».

Le référentiel inscrit dans la législation française les objectifs des activités de réduction des risques, les modalités d'intervention ainsi que les différentes activités pouvant être menées par les structures (distribution de matériel, information sur les risques...).

En 2005, l'OFDT a mis en place en partenariat étroit avec la Direction générale de la santé, les services déconcentrés et les têtes de réseaux associatives des futures CAARUD (ASUD, l'AFR, MDM, AIDES...), le système d'information des CAARUD. À ce titre, il est intégré dans le cahier des charges des structures qui seront labellisées CAARUD en 2006. Il est composé de deux outils :

- un rapport d'activité standardisé qui se compose de sept parties couvrant les thèmes suivants : financement et budget, composition de l'équipe, nature de la structure, consommations des produits et les modes d'administration au sein de la file active, nature des activités fournies, volume des matériels de prévention distribués et enfin une petite section qualitative centrée sur les phénomènes émergents liés à l'usage de drogues. Afin de prendre en compte les

modalités d'intervention de ces structures qui ne demandent pas d'informations personnelles aux usagers, le rapport dans sa forme définitive n'exige la collecte d'aucunes données individuelles sur les personnes fréquentant ces structures.

- une enquête clientèle, *ad hoc*, « une semaine donnée ». Le questionnaire clientèle est, pour des raisons évidentes de cohérence, très similaire à celui de RECAP avec un module spécifique supplémentaire relatif aux partages de seringues et autres matériels d'injection. L'avantage de ce choix est double : pouvoir comparer les résultats avec ceux de RECAP et, à terme, harmoniser et mutualiser les moyens techniques, (logiciels et outils de transmission de données) entre les deux systèmes d'informations gérés par l'OFDT. Cette mutualisation est d'autant plus pertinente qu'environ la moitié des futurs CAARUD seront gérés par des CSST déjà impliqués dans le système RECAP. Le premier exercice de cette enquête aura lieu, à la demande de la DGS, en novembre 2006.

Application de la loi

Enquête réglementation tabac dans les lycées

Faire évoluer et respecter les législations relatives au tabac et à l'alcool est un des objectifs prioritaires du plan quinquennal (2004-2008). Afin d'éclairer les pouvoirs publics sur la manière d'améliorer le respect de la loi Evin, l'OFDT a mis en place en 2005 un protocole d'enquête nationale. Cette enquête sera menée en lien avec la MILDT et les ministères compétents (Santé, Éducation nationale...). Elle portera principalement sur l'application

de la réglementation en matière de tabac dans les établissements scolaires auprès d'un échantillon représentatif des lycées français. Cette enquête permettra d'identifier les freins

majeurs qui font obstacle à sa bonne application et de documenter 3 des indicateurs de suivi de la loi de santé publique.

Partie IV - ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

À retenir

En 2005, un système d'information en 3 volets a été développé par l'OFDT de façon à mesurer l'activité des consultations cannabis et décrire le public accueilli.

Évaluation du plan quinquennal

L'évaluation du plan quinquennal gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool a été confiée à l'OFDT. Il s'agira de rendre compte de l'atteinte des objectifs prioritaires annoncés dans les orientations politiques. Le suivi des indicateurs d'impact retenus sera restitué sous forme de rapport à la fin de la période quinquennale, date à laquelle les informations seront disponibles pour l'ensemble des indicateurs de suivi.

L'année 2005 a été consacrée au repérage des actions à mettre en œuvre prévues dans le plan et à l'examen de sa cohérence interne, dans l'objectif à terme, de définir des d'indicateurs d'effectivité. Par ailleurs, des évaluations spécifiques ont été menées autour de certains axes, compte tenu de leur caractère expérimental (consultations cannabis, lycées non fumeurs...) ou des enjeux particuliers qu'ils recouvrent concernant les actions relatives à la prévention en milieu scolaire.

Consultations cannabis

Un dispositif d'information en 3 volets a été développé par l'OFDT autour des « consultations d'évaluation et d'accompagnement des jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives », dès le lancement de la campagne de prévention « cannabis » de la MILDT.

Ces consultations doivent répondre à l'objectif de prévenir et d'informer les jeunes sur les risques liés à la consommation de cannabis et autres substances psychoactives, d'accompagner et d'aider au sevrage, dans le droit fil des orientations du plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004-2008. Elles doivent permettre en outre un travail motivationnel, une information sur les risques et la dépendance et offrir, le cas échéant, une aide au sevrage.

Le système d'information mis sur pied vise à suivre l'activité de ces consultations et à décrire le public accueilli.

Le premier volet d'information consiste en un dispositif de recueil mensuel de la file active (système SIMCCA - Système d'information mensuelle pour les consultations cannabis) mis en place pour mesurer la montée en charge de ces consultations au cours de la première année d'activité (mars 2005 - mars 2006). Il est alimenté en ligne par l'ensemble des consultations labellisées (279 au 9 janvier 2006), qui bénéficient d'un accès réservé con-

sultable sur le site de l'OFDT (<http://www.ofdt.fr/cannabis/cannabis/index.htm>). Cette collecte mensuelle permet de renseigner 6 indicateurs d'activité : le nombre de consultants reçus, répartis entre consommateurs et personnes de l'entourage ; parmi eux, la part de nouveaux consultants ; les horaires d'ouverture de la consultation ; le délai d'obtention d'un rendez-vous. Au cours des 6 premiers mois d'activité, plus de 3 consultations sur 4 ont participé à ce système d'information. Elles ont reçu, en moyenne, 12 consommateurs par mois, malgré des disparités importantes (50 % des consultations ont vu moins de 10 consommateurs dans le mois).

Second volet de ce dispositif : l'enquête un mois donné sur les jeunes accueillis en « consultation cannabis » et suivis pendant 3 mois (inclusion du 15 mars au 15 avril). Ponctuelle, cette enquête s'est attachée à :

- caractériser le public reçu (par sexe, âge, situation scolaire et professionnelle, fréquence et niveau de consommation de cannabis et d'autres produits psychoactifs, origine de la démarche vers une consultation, etc.) et analyser plus finement les consultants par sous-population (usagers dépendants, usagers adressés par la justice, etc.) ;

- qualifier la nature de l'offre proposée en consultation (personnel d'accueil, type de suivi offert, nombre et durée moyenne de consultation, orientation proposée, tests de dépistage mis en œuvre pour établir un diagnostic d'usage, etc.).

Le taux de participation s'est élevé à 95 % des structures interrogées : si l'on écarte les consultations qui n'étaient pas encore ouvertes à la date de l'enquête ou celles qui n'ont accueilli aucun patient dans la période d'inclusion, le

taux de réponse exploitable représente 90 % des consultations, soit un échantillon effectif de 229 structures. La population de consultants captée par l'enquête représente 4 202 personnes (70 % de consommateurs et 30 % de personnes de l'entourage du consommateur).

Enfin, une « fiche patient », remplie par chaque consultation, est en cours de mise en place. Elle a été rendue compatible avec le système RECAP déjà en vigueur dans les CCAA et les CSST.

Ce dispositif d'information très complet (3 volets) a occasionné une surcharge de travail pour les centres de soins, qui devaient en parallèle mettre en œuvre leur propre organisation. Leur implication dans ces enquêtes a d'ailleurs été exemplaire.

Il s'agira dans les premiers mois de 2006 de dresser un bilan de ce dispositif avec les autorités de tutelles, afin d'affiner les modalités de collecte et de réfléchir à sa périodicité.

Lycées non fumeurs

L'opération « Lycées non-fumeurs » – définie par le « contrat cadre de partenariat en Santé publique » liant les ministres de l'Education nationale et de la Santé – a été lancée en septembre 2003 dans 25 lycées publics volontaires (22 sites). Ce projet pilote mené de 2003 à 2008 teste les possibilités offertes par une démarche volontaire de la part des chefs d'établissements de promouvoir des lycées exempts de tabac.

Sollicité par le ministère de l'Education nationale en 2003 pour évaluer ce projet, l'OFDT a sélectionné dès novembre le cabinet IOD par appel à projet.

Cette évaluation a pour objectif principal d'apprécier les effets de l'opération « lycées non-fumeurs » sur la consommation de tabac dans les établissements participant à l'expérience. Établie sur les trois premières années scolaires de l'opération, elle doit documenter les conditions et les résultats potentiels d'une généralisation.

L'étude examine les moyens mis en œuvre par lesdits lycées dans le cadre de cette expérimentation, ainsi que l'évolution des pratiques (statuts et habitudes tabagiques, démarches de prise en charge de l'arrêt du tabac) et des perceptions des élèves et personnels concernés (connaissance et adhésion quant à la loi Évin, à la réglementation interne, à l'expérimentation). Elle s'appuie pour cela sur une enquête exhaustive, de type « ex-ante/ex-post », organisée auprès des personnes présentes un jour donné, pendant une heure donnée. Le recueil de données est effectué grâce à des questionnaires auto administrés.

Lors de la première vague, en 2003, 15 700 élèves et 1 490 personnels ont participé à l'enquête, soit des taux de couverture respectifs de 74 % et 47 %. Dix-neuf établissements ont organisé le recueil de données mi décembre et trois ont dû le reporter trois semaines plus tard. En 2005, la seconde vague d'enquête s'est organisée selon des modalités et un calendrier similaires. Cependant, lors de cette édition, 5 établissements ont été amenés à organiser l'enquête en janvier.

L'analyse des changements opérés sur la période de décembre 2003 à décembre 2005 sera réalisée pendant le premier semestre 2006. Les résultats finaux de cette évaluation sont attendus en juin 2006.

Guide de prévention en milieu scolaire

Le plan gouvernemental pose le principe d'une « école qui offre aux élèves à chaque niveau et dans tous les secteurs d'enseignement, avec un taux de couverture et une qualité satisfaisants, une éducation préventive adaptée contre l'alcool, le tabac, le cannabis et les drogues de synthèse ». En cela, il fait écho à la circulaire n° 2003-210- du 11 décembre 2003 (NOR : MENE0302706C) promulguant la mise en place d'un programme quinquennal de prévention et d'éducation pour la période de 2004 à 2008, ainsi qu'aux orientations du « Plan cancer 2004-08 » et de la loi de programmation de la politique de santé publique du 9 août 2004. La MILDT et la DESCO – direction du ministère de l'Éducation nationale – sont les principaux instigateurs de cette stratégie de programmation de la prévention des conduites addictives. Avec la collaboration de partenaires institutionnels compétents, elles se sont attachées à réaliser un guide d'aide à la mise en place de cette nouvelle programmation au sein des établissements scolaires.

Avant de généraliser le guide, les pouvoirs publics ont souhaité procéder lors du premier semestre 2005 à l'expérimentation d'une version partielle et provisoire (traitant plus particulièrement du tabac et du cannabis) par des établissements scolaires volontaires. L'expérience a été volontairement centrée sur les âges charnières du primaire et du secondaire, c'est-à-dire sur des classes de CM2, 6ème, 3ème et 2nde. Le guide a ainsi été diffusé à 80 écoles, collèges et lycées volontaires dans cinq académies (Aix-Marseille, Créteil, Dijon, Lille et Versailles).

L'OFDT a été sollicité pour superviser l'évaluation de cette opération. Compte tenu du contexte prédéfini de l'expérimentation (délai court, établissements volontaires), l'Observatoire a proposé de centrer l'étude sur l'utilité du guide pour l'élaboration de programmes de prévention adaptés aux âges des élèves et sur son applicabilité. Il s'agissait d'estimer comment le guide pouvait être amélioré en vue de sa généralisation. Les sociétés EVALUA et *Canaletto Research & Consultancy* ont été sélectionnées par appel à projets pour mener à bien cette étude.

Menée d'avril à juillet 2005, celle-ci s'est appuyée sur des méthodes qualitatives afin de recueillir opinions et témoignages des utilis-

teurs du guide (coordinateurs et intervenants de prévention). Des entretiens individuels et en groupes ont été conduits en face-à-face auprès d'une cinquantaine de professionnels internes ou externes aux établissements, et ce dans une vingtaine de sites reflétant la diversité des situations.

Le rapport d'étude « *Étude sur l'applicabilité et l'utilité d'un guide d'intervention en milieu scolaire pour la prévention des conduites addictives* » est en ligne sur le site Internet de l'OFDT. Le guide d'intervention quant à lui a été complété et affiné à la suite de l'étude et publié en octobre 2005.

Partie V

INTERNATIONAL

À retenir

En 2005, l'OFDT a été désigné pour représenter la France dans le cadre de la mise en place d'un réseau méditerranéen sur les drogues.

OFDT : point focal français du réseau européen Reitox

Depuis la mise en place au niveau européen de l'OEDT, l'OFDT est officiellement le point de contact français (point focal) ; à ce titre et depuis 1996 le GIP-OFDT, sous la responsabilité de l'État français a pour tâche de fournir à l'OEDT toutes les informations requises dans le cadre des programmes de travail de cette agence ou de satisfaire toute demande ponctuelle des décideurs et autres partenaires clés. De plus, l'OFDT assure la diffusion au niveau national des résultats des travaux de l'Observatoire européen et du réseau.

Le travail le plus important est la réalisation du *Rapport national annuel* qui fait état du phénomène de la drogue en France : données épidémiologiques, réduction de la demande, évolutions politiques et législatives, tendances actuelles. Il comporte également trois thèmes traités chaque année en profondeur. En 2005 ces thèmes ont été : Différences de genres dans les usages de substances psychoactives ; Politiques des drogues en Europe : élargisse-

ment par delà des drogues illicites ? ; Usage de drogues dans l'espace festif en France : situation en 2004 et éléments d'évolution récentes).

Ce rapport est mis à la disposition du public en français et en langue anglaise sur <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/fr/natrep.htm>.

Concernant la mission dévolue à l'OFDT d'une mise en œuvre sur le plan national des standards européens, l'année 2005 aura permis une avancée significative, principalement sur deux des indicateurs clefs européens : implantation du nouveau système de recueil des « demandes de traitements » (RECAP) et mise à jour de l'estimation du nombre d'usagers problématique de cocaïne et d'héroïne (NEMO).

Dans le cadre de la refonte du site Internet de l'OFDT, la section européenne a été étoffée : éléments concernant la politique de l'Union européenne en matière de drogues, présentation de l'OEDT et actualité de ses travaux...

Les modalités de financements de ce projet ont été récemment bouleversées : d'une subvention, avec financement forfaitaire unique à tous les pays (110 000 euros), les points focaux sont passés à la signature annuelle d'un contrat, avec comptabilité analytique et un principe de financement de 105 000 euros maximum. Le principe du co-financement OEDT – État membre à hauteur de 50 % minimum est maintenu. Pour des raisons

budgétaires, l'OEEDT n'organise plus que deux réunions annuelles des chefs des points focaux.

Les dépenses réalisées dans le cadre du contrat REITOX font l'objet d'une comptabilité analytique et sont auditées par l'agent comptable de l'OFDT.

Ce contrat occasionne la production d'un nombre important de rapports aussi bien techniques, administratifs que financiers.

Partenariats internationaux

Cette année encore, le volet international de l'OFDT a été important. L'OFDT possède une expertise sur les dispositifs d'observation largement reconnue à l'étranger, tant par les gouvernements que les instances publiques de recherche. Les demandes de partenariat sont donc croissantes mais ne peuvent pas toujours être honorées, faute de l'existence au sein de l'OFDT d'une organisation *ad hoc* (pôle international) et d'un mandat clair de ses tutelles. Ce point pourrait être débattu à l'occasion de l'un des conseils d'administration de 2006. L'OFDT pourrait en effet jouer un rôle de support technique plus important, dans le cadre de la politique étrangère du gouvernement français sur la question des drogues.

Réseau méditerranéen

La France et les Pays-Bas sont à l'initiative d'un projet de création d'un réseau méditerranéen ; celui-ci a été présenté dans le cadre du « *groupe à haut niveau franco-néerlandais sur la drogue* » qui réunit le ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas et la MILDT en France.

L'OFDT a été désigné par la MILDT pour suivre ce projet pour la partie française.

La première phase de ce projet consistera, dans les premiers mois de 2006, à l'organisation de missions d'évaluation de sa faisabilité : visites d'études conjointe du Ministère de la Santé néerlandais, de l'OFDT et Groupe Pompidou auprès des personnes dans les ministères ayant compétence à traiter des questions d'addictions aussi bien dans le domaine de la réduction de l'offre que de la demande et/ou de comités ou commissions interministérielles *ad hoc*.

À l'issue des phases de faisabilité, d'état des lieux, d'identification des besoins, un projet contenant un programme à long terme d'activités sera soumis au groupe à haut niveau franco-néerlandais sur la drogue, au printemps 2006.

MedSPAD

L'OFDT a également organisé en novembre dans ses locaux et en partenariat avec le Groupe Pompidou, une formation à l'analyse de données et aux techniques d'enquêtes adaptées aux problématiques d'usages de produits psychoactives chez les adolescents scolarisés. Cette formation dispensée aux experts des trois pays du Maghreb, s'inscrit dans le cadre du programme MedSPAD. Ce projet est une suite directe de la première conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne organisée par le Groupe Pompidou en 1999 à Malte à l'initiative des autorités maltaises.

Le projet MedSPAD (*Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs*) a pour objectif d'améliorer la connaissance de la situation en matière de toxicomanie dans les

pays non européens de la région Méditerranée, et en particulier d'obtenir des informations sur les attitudes et les comportements des jeunes vis-à-vis de la consommation d'alcool, de tabac et d'autres substances dans ces pays.

Pologne

Dans la continuité du partenariat franco-polonais (initialisé à l'occasion du jumelage France-Pologne Phare 2002-2003), une délégation polonaise a été reçue en fin d'année 2005 (décembre) par l'OFDT. Ce séminaire de travail a réuni le point focal polonais ainsi que des experts régionaux qui travaillent étroitement avec ce dernier dans le cadre du système d'information national sur les drogues. Cet atelier a principalement porté sur un échange d'expertise et une analyse des bonnes pratiques, principalement à propos de l'articulation entre politique nationale et échelon local, la veille sur les phénomènes émergents et la surveillance des produits, l'usage problématique de cannabis, le recueil des actions de prévention et la politique de valorisation des données.

Cette rencontre a pu notamment mettre en lumière la qualité et la pertinence de l'échelon régional sur les questions de politiques publiques « drogues » dans ces deux pays. Des coopérations entre régions ont été suggérées.

Venezuela (Caracas)

À la demande de la présidence de l'UE (Grande-Bretagne), l'OFDT a participé à la réunion des observatoires européens et d'Amérique Latine 2005, qui s'est tenue à Caracas fin novembre. La contribution de l'OFDT a consisté à intervenir sur les « Modèles stratégiques pour les observatoires : l'exemple français ».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'UE et les États d'Amérique Latine et de la Caraïbe.

Chypre

Dans le cadre du programme TAIEX « Technical Assistance Information Exchange Instrument » de la Direction générale de l'élargissement de la Commission européenne, l'OFDT a assuré une action de formation de trois jours (deuxième semaine de novembre) auprès du Conseil national de lutte contre les drogues et de l'Observatoire national chypriote consacrée à l'évaluation des politiques publiques (8-11 octobre 2005).

Partie VI - VALORISATION DES DONNEES ET EXPERTISE

À retenir

Promoteur d'un site Internet depuis 1999, l'OFDT a mis en ligne, cette année une nouvelle version de son site www.ofdt.fr. Plus « intuitif » en terme de recherche d'information pour l'internaute, ce nouveau site utilise les dernières générations de CMS (Content management Systems).

Communication médias

En 2005, la communication de l'OFDT s'est attachée à répondre à deux exigences :

- mettre à disposition de la presse et des différents publics des données scientifiques produites ou synthétisées par l'OFDT (notamment lors de la parution ou de la mise en ligne de ses rapports d'études) ;
- répondre aux questions des journalistes relatives au champ d'observation de l'Observatoire et liées à l'actualité.

Les journalistes cherchent à recueillir auprès du GIP une observation neutre et validée scientifiquement. L'autonomie de ce message scientifique contribue à le crédibiliser.

Les initiatives de communication de l'OFDT sont toujours gérées en concertation avec la MILDT qui prend connaissance des documents destinés à la presse avant leur mise à disposition. De même, les réponses aux questions sensibles posées à l'OFDT sont évoquées en commun. Ces initiatives (communiqué de

presse et/ou dossier de presse) ont principalement porté, au cours de l'année 2005, sur les dossiers suivants :

- parution de *Drogues et dépendances, données essentielles* (24 mars 2005) ;
- parution de l'*Atlas régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français* (6 juillet 2006) ;
- résultats de l'Enquête « *Stupéfiants et Accidents mortels de la circulation routière* » (2 décembre 2005).

Tous ces documents sont en ligne sur le site de l'OFDT, et peuvent être consultés à la rubrique « Informations presse ».

Les questions d'actualité posées par la presse à l'Observatoire en 2005 ont concerné des sujets très variables dont les plus récurrents ont été : les usages de cannabis, les liens entre consommation de cannabis et d'alcool avec les accidents de la route, les cas d'intoxication à la consommation de cocaïne contenant de l'atropine, la présence effective de méthamphétamine en France et les consommations de crack.

Expertise

L'OFDT réalise à la demande des administrations et organismes publics un certain nombre de notes et expertises afin d'éclairer une thématique jugée prioritaire. L'OFDT est également amené à participer en tant qu'expert à différents groupes de travail et aux colloques et séminaires français et internationaux.

Principales Interventions de l'OFDT en 2005

Date	Colloque - Séminaire	Lieu
Janvier	Cannabis : quelles relations avec les troubles du comportement ? Un danger de santé publique ?	
Mars	- Séminaire Psychotropes - Colloque Cannabis : quelles relations avec les troubles du comportement ?	Maison des sciences de l'homme Maison des Adolescents - Maison de Solenn
Avril	Les journées de la prévention « La prévention en actions: partage d'expériences »	Maison de la Mutualité Paris
Mai	- Quatrième colloque francophone sur les sondages	Université Laval Québec Canada
Juin	- Première journée de l'AP-HP de l'Addictologie hospitalière - États généraux : Crack, errance et polytoxicomanie - Conduites à risques, addictions et drogues en débat - « les consommations de produits psychoactifs des jeunes franciliens »	Amphithéâtre Charcot Pitié Salpêtrière Paris, Mairie du XVIII Centre de Chaligny
Juin - juillet	CLAT 3 (Conferencia Latina de reduccion de danos relacionados con los usos de drogas) : « Transformaciones urbanas, conflictos sociales, respuestas locales »	Hospitalet de Llobregat Barcelone
Août	Groupe de travail ESPAD	Bristol
Septembre	- Deuxième conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac « La solidarité francophone contre le tabac » - Journée de la FFA Premières Assises Nationales « La prévention : quelle politique? quelles actions ? »	Maison de la chimie Maison de la Mutualité
Octobre	-Septième colloque international THS7.	Palais des congrès
Novembre	- Colloque de la Fédération française d'alcoologie de Nouméa - Forum d'action Société et tabac - Séminaire de recherche franco-néerlandais - Quatrième ateliers de la pharmacodépendance (CEIP) - Colloque international de l'AISLF - Association internationale des sociologues de langue française	Nouméa Paris Paris, MILDT Biarritz Sesimbra
Décembre	- Prévention des conduites à risques et nouvelles professionnalités - Addictions et accès à l'emploi - Séminaire des doctorants de l'IDUP	CRAMIF Paris

Quelques notes rédigées en 2005 :

- Estimation du chiffre d'affaire héroïne, cocaïne et cannabis ;
- La méthamphétamine : historique, caractéristiques et épidémiologie ;
- Violences et alcool : éléments de connaissances ;
- Accidents du travail et consommations de substances psychoactives ...

À la réalisation d'enquêtes de grande ampleur, s'ajoutent des participations en tant qu'experts à des projets ponctuels ou locaux, tels que la mise en place d'une cohorte sur les pratiques à risques des jeunes de Seine-Saint-Denis (CARJ 93).

Un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) en Psychiatrie (recherche clinique épidémiologique et sociale en psychiatrie) a été mis en place en 2005 et finalise son premier programme de travail pour l'année 2006. L'OFDT est un de ses partenaires et pourra apporter une aide méthodologique ou scientifique dans le cadre de la promotion de futures études.

Animation des CIRDD – volet observation

Le plan gouvernemental 2004-2008, validé le 24 juillet 2004, prévoit de rendre plus efficace et plus rationnel le maillage territorial du dispositif de la MILDT. À cet égard, une évaluation du dispositif a été conduite par l'Inspection générale de l'administration. Elle a concerné l'organisation interne souhaitable des CIRDD, le niveau pertinent d'implantation, l'articulation avec les dispositifs existants, les conditions d'une animation nationale. À l'issue de cette étude, il a semblé à la MILDT nécessaire de simplifier le dis-

positif actuel et d'en améliorer sa maîtrise.

Dans une note (DJ/FT/MR/DM/12-2004-822) adressée à l'ensemble des chefs de projet en décembre 2004, la MILDT a affirmé son intention de favoriser la création, sur la durée du plan, d'un réseau national de pôles régionaux de haut niveau, lieux d'échanges et de débats ouverts à tous les professionnels spécialisés ou non (universitaires, chercheurs, services déconcentrés ...) permettant la confrontation des points de vue.

Ces centres de ressources régionaux de haut niveau et labellisés CIRDD, à mettre en place dans les principales métropoles universitaires, seront organisés autour de trois fonctions essentielles : documentation et information, observation, formation-conseil méthodologique. Ces différentes fonctions sont détaillées dans trois cahiers des charges spécifiques.

La rédaction du cahier des charges et l'animation de la fonction Observation ont été confiées à l'OFDT.

En 2005, l'OFDT a participé à l'ensemble des réunions de « labellisation » organisées par la MILDT et conduit des missions sur le terrain afin d'affiner, avec les intéressés, le volet Observation des projets de création de centres régionaux.

Au cours de cette année de mise en place de ce « nouveau réseau », l'OFDT a concentré son travail sur deux « chantiers » prioritaires :

- réalisation de fiches départementales concernant les usages de drogues des jeunes âgés de 17 ans : les bases de données des enquêtes ESCAPAD 2002/2003 ont été agrégées afin de permettre des analyses départementales (réalisées lorsque la taille de l'échantillon dépassait 300 individus). Ces fiches ont été réalisées à la « demande ». L'enquête 2005 permettra des analyses départementales sur

l'ensemble du territoire. Un travail particulier sera conduit en 2006 afin que chacun des départements puissent être destinataire des données couvrant son territoire ;

■ pilotage de l'étude de faisabilité RELION (voir Partie III).

Le réseau des CIRDD revêt un double intérêt pour l'OFDT. Il lui permettra tout d'abord de s'appuyer sur des structures régionales pour la mise en oeuvre de systèmes d'information ou d'enquêtes nécessitant des partenariats territoriaux. De plus, les CIRDD constitueront de véritables « correspondants régionaux » pour l'OFDT dans sa mission de mise à disposition de l'information dans sa visée de soutien à la décision publique. Les CIRDD pourront également, dans certains cas, approfondir les investigations et analyses pour des besoins de politiques locales.

Néanmoins, l'animation nationale de ce réseau, sur la fonction observation, constitue une action nouvelle majeure pour l'OFDT, qui devra dès 2006 prendre des dispositions pour y faire face dans les meilleures conditions.

Site internet

Le site internet de l'OFDT a été totalement refondu en 2005 (l'url restant le même : www.ofdt.fr). La mise en ligne de la nouvelle version a été effectuée le 15 novembre. Compte tenu des orientations prises en terme de valorisation par l'OFDT (moindre recours au support papier), une amélioration de l'accessibilité du site internet, principal support de mise à disposition des données, a été entreprise :

- changement de logiciel de gestion de contenu : le CMS Lenya (*Content Management System*) a été adopté afin de faciliter la mise à jour des contenus – chaque éditeur est en mesure de mettre en ligne très rapidement son texte. Le logiciel choisi est libre de droit ;
- refonte intégrale de la maquette avec notamment une mise en avant d'un moteur recherche simplifié (accès à des synthèses thématiques en 2 clics) ;
- migration de l'ensemble des anciens contenus (notamment les bases de données) ;
- ajout de nouvelles rubriques et services.

L'ensemble de ce dossier a été réalisé en interne. Il a mobilisé l'ensemble du personnel de l'OFDT, avec un investissement très important des services techniques, du webmestre, d'une documentaliste et d'un secrétaire. Un comité de pilotage a été mis en place afin d'assurer la mise à jour régulière de cet outil. Aucune rupture dans la mise à disposition des données via Internet n'a eu lieu pendant toute la durée de ce projet ; la précédente version a été maintenue et tenue à jour jusqu'au 15 novembre.

Publications

La politique de publications de l'OFDT s'est organisée selon trois axes conformément à ses trois types de publications.

- **Publication de *Drogues et dépendances*** *Drogues et Dépendances, données essentielles* a été publié le 24 mars 2005 aux éditions de la Découverte, collection guides (14,50 euros). Une mise en ligne de la synthèse de l'ouvrage sur les sites www.ofdt.fr et

www.drogues.gouv.fr ainsi qu'un communiqué de presse ont accompagnés cette sortie. Pour chaque grande problématique transversale (consommations et opinions, problèmes sanitaires et sociaux, problèmes judiciaires et offre) comme pour chaque produit étudié, (alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, médicaments psychotropes, tabac...) *Drogues et dépendances, données essentielles* dresse à partir de données scientifiquement validées un état des lieux chiffré et détaillé. Les principales évolutions et les éléments de comparaison au plan européen sont également mis en perspective. Dans un souci d'accessibilité, ces informations sont rassemblées en quelque 200 pages et présentées sous forme de fiches destinées à faciliter la lecture linéaire ou sélective.

Ce travail de synthèse réalisé en interne s'est inscrit dans le nouveau contexte budgétaire mais également dans la perspective d'assurer une plus large audience des données et informations concernant le phénomène des drogues en France. L'OFDT a assuré la rédaction et la mise en page de l'ouvrage, alors que l'impression et la diffusion ont été pris en charge par l'éditeur. L'ouvrage a été tiré à 3 000 exemplaires.

Sur ce modèle, un ouvrage collectif portant sur une question particulière (celle du cannabis est envisagée) pourrait être lancé dès 2006. Il permettra de dresser un état des lieux complet sur cette question (synthèse des dernières connaissances).

- **Les rapports** : poursuite de la politique de forte réduction du nombre de rapports imprimés. Les rapports sont en revanche tous en ligne sur le site www.ofdt.fr et le portail www.drogues.gouv.fr (voir la liste des rapports en annexe)

Seuls trois rapports ont été édités en 2005 :

- *Les consommations de drogues des jeunes Franciliens - Exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003*, avril 2005

- *Atlas régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français. Exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003*, juillet 2005

- *Les usages de drogues des adolescents parisiens - Analyse de l'enquête ESCAPAD Paris 2004*, décembre 2005

■ **La lettre *Tendances*** : maintien de l'impression de *Tendances* avec un tirage moyen stable par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre de la politique de valorisation des travaux de l'OFDT, la lettre *Tendances* qui présente les résultats des recherches les plus récentes continue à être imprimée parallèlement à sa mise en ligne. Cette impression représente une dépense très inférieure à celle des rapports d'études. Le tirage moyen revu à la baisse dès 2004, est aujourd'hui de 6 000 exemplaires par numéro.

Cinq numéros de *Tendances* ont été publiés en 2005 (cf. liste en annexe)

La diminution du nombre de rapports imprimés s'est accompagnée d'une diminution des quantités routées par un prestataire extérieur. Seul le routage initial (environ 4 000 ex. pour un *Tendances* ; variable pour un rapport) est confié au routeur. Les envois complémentaires (demandes individuelles formulées au quotidien) sont désormais assurés en interne.

Par ailleurs, l'OFDT a publié dans des revues spécialisées un certain nombre d'articles présentant les résultats de ses travaux :

■ Lopez D., Sansfaçon D. (2005), « Dommages sociaux liés à l'usage de drogues : focus sur les relations et difficultés familiales », Revue *Toxibase* n° 20, p. 1-14 et 38-40.

■ Bello P.-Y., Planke L., Cagni G., et al. (2005), « Consommations, état de santé et représentation chez des consommateurs réguliers de cannabis en France en 2004 », Revue *Toxibase*, n° 19, p. 37-44.

■ Beck F., Legleye S., Guilbert P., Peretti-Watel P. (2005), « Les usages de produits psychoactifs des étudiants », *Psychotropes*, revue internationale des toxicomanies, Vol. 11, n° 3-4, p. 31-51.

■ Beck F. (2005), « Dénombrer les usagers de drogues : tensions et tentations », *Genèses*, n° 58, p. 72-97.

■ Beck F., Brossard C. (2005), « Alcohol Abuse in French Women. Description of Usual Settings », *Alcoologie et Addictologie*, 2004 Yearbook (A selection of eight original articles first published in French in 2004), 27(2 Suppl.), p. 4S-12S.

■ Guilbert P., Gautier A., Beck F., Peretti-Watel P., Wilkin J.-L., Léon C., Legleye S., Arwidson P. (2005), « Tabagisme : estimation de la prévalence déclarée, *Baromètre santé*, France, 2004-2005 », *BEH*, n° 21-22, p. 97-98.

■ Beck F., Legleye S., Spilka S. (2005), « Baisse du tabagisme parmi les adolescents : principaux résultats de l'enquête ESCAPAD, France, 2003 », *BEH*, n° 21-22, p. 99-100.

■ Martineau H. (2005), « Tableau de bord mensuel tabac : un outil réactif pour suivre l'évolution du tabagisme en France », *BEH*, n° 21-22, p. 107-108.

■ Costes J.-M., Beck F., Legleye S., Palle C. (2005), « Épidémiologie des usages de cannabis », *La Revue du Praticien - Médecine Générale*, 55(1), p. 17-22.

- Beck F., Legleye S., Spilka S. (2005), « Regards sur la fin de l'adolescence : L'apport de l'enquête ESCAPAD sur les usages de drogues », Revue *Toxibase*, n° 17, p. 33-36
- Bello P.-Y., Plancke L., Cagni G., Delile J.-M., Escots S., Kempfer J., Merle S., Miachon C., Musso S., Pfaus G., Poulingue G., Romain O., Toufik A., Vallard M. (2005), « Les usagers fréquents de cannabis, éléments descriptifs, France, 2004 », *BEH*, n° 20, p. 89-91.
- Beck F., Legleye S., Peretti-Watel P. (2005), « Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 86, p. 5-29.

Au niveau des périodiques, le fonds s'articule autour d'une centaine d'abonnements dont les deux tiers sont français. La part des abonnements généralistes sera progressivement diminuée au profit d'un suivi de sommaires en ligne.

Outre les étapes incontournables du traitement de la chaîne documentaire (veille et achat de documents, enregistrement, saisie informatique avec indexation) un important travail d'analyses de contenus est effectué pour la base de données Toxibase. À ce titre, 16 revues sont suivies régulièrement dont 10 anglo-saxonnes et 475 documents ont pu être ainsi analysés en 2005.

Près de 200 demandes documentaires extérieures reçues par courrier courriel ont été traitées en 2005.

Documentation

La documentation de l'OFDT travaille en réseau et en étroite collaboration avec Toxibase dans le cadre d'une convention de travail annuelle, mais aussi avec d'autres centres de documentations (MILDT, OEDT, IREB...).

Le fonds documentaire de l'OFDT s'est enrichi de 753 documents contre 850 en 2004, ce qui porte la base de données à 7 700 références.

La base de données des recherches en cours (RECOURS) concernant le domaine des addictions, en accès libre sur le site Internet de l'OFDT a été mise à jour régulièrement au cours de cette année, en collaboration avec le centre de documentation de l'hôpital Marmottan. L'effort devra être poursuivi en 2006.

Répartition des nouvelles acquisitions

Livres	Rapports	Congrès	Périodiques	Thèses	Brochures	Autres
81	120	32	430	9	10	34

Comparaison sur deux ans de la répartition par domaines

Année	Alcool	Tabac	Drogues ill.	X produits	Médicaments	Hors add.
2004	133	59	553	159	21	52
2005	64	122	333	163	14	49

Partie VII

CONNAITRE L'OFDT

Fiche de présentation du GIP Observatoire français des drogues et des toxicomanies

Informations générales

Durée : créé en mars 1993

Objet : l'observation des drogues et des toxicomanies, le recueil, l'analyse, la synthèse et la diffusion des données, ainsi que leur amélioration quantitative et qualitative.

Public : décideurs publics, professionnels et citoyens

Conseil d'administration : M. Philippe-Jean PARQUET (Président)

La MILDT ainsi que les principaux ministères ayant en charge la question « drogues » sont membres du GIP (Intérieur, Éducation nationale, Affaires étrangères, Santé, Budget...)

Collège scientifique : M. Claude GOT (Président)

Les principaux organismes publics producteurs des données ainsi que des experts reconnus dans le champ participent aux travaux de l'Observatoire (OCRTIS, INSERM, INSEE, DGDDI...)

Directeur : M. Jean-Michel COSTES

Effectif : 30 personnes

Coordonnées : 3 avenue du Stade de France – 93218 St Denis la Plaine Cedex

Tel : 0141627716 fax : 0141627700 Courriel : ofdt@ofdt.fr

Missions nationales

Dans le but de l'amélioration de la connaissance et de l'aide à la décision publique, l'OFDT documente principalement :

- les usages de drogues (drogues illicites, alcool, tabac, médicaments, conduites dopantes) en France et leurs conséquences (usage chez les jeunes, nouveaux produits, mortalité, demandes de soins...).
- les réponses apportées (prévention, soins, application de la loi...).
- depuis 1999, l'OFDT évalue les politiques publiques mises en place dans ce domaine.

Missions européennes

L'OFDT est le représentant français (point focal) du réseau européen Reitox.

Celui-ci est coordonné par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), agence européenne basée à Lisbonne (www.emcdda.eu.int).

À ce titre, l'OFDT dresse à l'attention de l'OEDT un bilan annuel de la situation française en matière de drogues illicites.

Principales réalisations :

- publication régulière d'un état complet sur la situation des drogues en France (*Drogues et dépendances : indicateurs et tendances*) – éd. 1995-96-99-2002-2005.
- mise en place et exploitation d'enquêtes périodiques sur les consommations de drogues et les perceptions des adultes et des jeunes Français (Baromètre santé, EROPP, ESPAD et ESCAPAD) ;
- mise à disposition d'un état annuel des évolutions constatées parmi les populations d'usagers, sur la base d'un dispositif national de surveillance (TREND) ;
- mise à disposition d'une banque de données sur les drogues de synthèse consommées en France (base SINTES) ;
- réalisation d'études inédites en France (ex : estimation du nombre d'usagers problématiques de cocaïne et d'héroïne, coût social de l'usage de drogues en France, estimation des usages intensifs de cannabis, documentation du risque mortel de la circulation après usage de drogues) ;
- évaluation des plans gouvernementaux de lutte contre les drogues 1999-2002 et 2004-2008 (en cours) ;
- éditeur d'un site internet (www.ofdt.fr) mettant à la disposition de tous, l'intégralité de ses travaux et participation au portail public www.drogues.gouv.fr.

Ressources humaines, administration et services généraux

En tant que groupement d'intérêt public (GIP) l'OFDT fait appel pour couvrir ses besoins en ressources humaines, à du personnel détaché ou mis à disposition par l'État, les collectivités territoriales ou les organismes publics conformément à leur statut et selon les règles de la fonction publique, mais également à du personnel de droit public recruté en propre. L'ensemble du personnel de l'OFDT est placé sous la responsabilité du directeur du groupement. Un agent comptable assure la supervision et l'organisation des services financiers à raison d'1/2 journée par semaine.

L'effectif (ETPT) est resté stable en 2005 (voir l'organigramme au 31/12/2005 en annexe), mais l'équipe a connu un certain nombre de « mouvements » de personnel : départ d'un responsable de pôle qui a fait l'objet d'un remplacement en interne (recrutement sur ce poste d'un nouveau médecin), départ en congé maternité (poste de remplacement), départ au 31 décembre d'un autre chargé d'études (remplacement programmé en mars 2006) et recrutement en CDD d'un chargé d'études.

Mise à disposition	Détachements	Personnel propre
1	3	26 (dont 2 postes non permanents)

Conseil d'administration et collège Scientifique

Sous la présidence de Monsieur Philippe-Jean PARQUET, le conseil d'administration conformément aux textes, a adopté en 2005 l'ensemble des documents présentés par le directeur et l'agent comptable : bilan d'activité, orientations de travail, budget prévisionnel et compte financier. Cette instance s'est réunie en 2005 à quatre reprises, dont voici les principales décisions :

- le 7 mars : nomination du directeur pour une durée de 3 ans, adoption du rapport d'activité 2004 et du programme de travail 2005, modification du règlement intérieur (compte épargne temps).
- le 6 juin : bilan et perspectives du collège scientifique de l'OFDT ;
- le 7 octobre : renouvellement du collège scientifique et présentation des premiers résultats de l'enquête SAM ;
- le 21 novembre : approbations du programme de travail et du budget prévisionnel 2006.

L'OFDT, dès cette année 2005, a fait évoluer la présentation de ses activités, afin d'intégrer les nouvelles contraintes de la LOLF. Un projet annuel de performance 2006 (PAP) a ainsi été réalisé en concertation avec la MILDT. Ce PAP a été adopté par le conseil d'administration de novembre.

En effet, le GIP OFDT est l'un des quatre opérateurs principaux participant à la mise en œuvre du programme 136 « Drogue et toxicomanie », dont la responsabilité a été confiée au Président de la MILDT.

Le programme s'articule autour de trois actions prioritaires :

- action n° 1 : la coordination interministérielle des volets préventifs, sanitaires et répressifs, tant au niveau national que territorial ;
- action n° 2 : l'expérimentation de nouveaux dispositifs partenariaux de prévention, de prise en charge et d'application de la loi ;
- action n° 3 : la coopération européenne et internationale en matière de lutte contre le trafic et d'échanges d'expériences.

L'OFDT dans ses missions, participe activement aux trois actions prioritaires du programme « Drogue et toxicomanies ». Des indicateurs ont été définis pour chacune des trois actions, afin de déterminer leur degré de mise en œuvre.

Monsieur Claude GOT, président du collège scientifique, a convoqué ses pairs à trois séances : le 6 janvier, le 24 mars et le 13 octobre. Cette année 2005 constitue la dernière année de présidence de monsieur Claude GOT, qui y avait été élu en 2000. Les principales thématiques qui ont été abordées par cette instance en 2005 ont été : le rôle du comité de rédaction de la lettre *Tendances*, le guide des bonnes pratiques en épidémiologie, le bilan de l'activité du collège scientifique (2000-2005), une analyse critique de l'ouvrage *Drogues et dépendances, données essentielles* et un avis sur le programme de travail OFDT 2006.

Partie VIII

Annexes

Budget 2005

Recettes

Subvention MILDT	3 353 900
Autres subventions	651 580
Autres recettes	15 000
Total des recettes de fonctionnement	4 020 480
Total des recettes en capital	212 800
Prélèvement sur fond de roulement	2 300

Total **4 235 580**

Dépenses

Comptes 60 (achats)	291 750
Comptes 61 (prest. Ext., loyers...)	1 576 080
dont études	1 091 500
Comptes 62 (honoraires, publications, missions, autres prest. extérieures ...)	428 600
Comptes 63 et 64 (personnel)	1 594 000
Autres (ch. exept., ch.financières et dot amortissements)	212 850

Total des dépenses de fonctionnement **4 103 280**

Total des dépenses en capital **132 300**

Total **4 235 580**

Membres du conseil d'administration **(au 31 décembre 2005)**

Président du conseil d'administration

Monsieur Philippe-Jean PARQUET
295, rue Saint Jacques / 75005 Paris
Tel/Fax : 01 46 34 11 91
Courriel : jepar@ofdt.fr

Vice président du conseil d'administration

Monsieur Didier JAYLE,
Président
Mission interministérielle à la lutte contre la drogue et
la toxicomanie (MILDT)
7, rue Saint Georges / 75009 Paris
Tel : 01 44 63 20 50
Fax : 01 44 63 21 01
Courriel : didier.jayle@mildt.premier-ministre.gouv.fr
Suppléants : Monsieur Patrick SANSOY et Madame
Françoise TOUSSAINT

Ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées

Monsieur Pascal MELIHAN CHEININ
Direction générale de la santé, bureau SD6B
8, avenue de Ségur / 75007 – Paris
Tel : 01 40 56 41 27 ou 01 40 56 60 00 (standard)
Fax : 01 40 56 40 56
Courriel : pascal.melihan-cheinin@sante.gouv.fr

Ministère délégué à la ville et à la rénovation urbaine auprès du ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité

Madame Anne-Marie CHARVET
Délégation interministérielle à la vie et au développe-
ment urbain
194, avenue du Président Wilson
93217 Saint Denis la Plaine
Tel : 01 49 17 46 56
Fax : 01 49 17 46 94
Courriel : anne-marie.charvet@ville.gouv.fr
Suppléant : Mme Josyane CLERICI

Ministère de la Justice

Madame Carole FRAZIER
DACG
13, place Vendôme / 75042 Paris cedex 01
Tel : 01 44 77 65 01
Fax : 01 44 77 78 65
Courriel : carole.frazier@justice.gouv.fr

Ministère de la Défense

Monsieur Georges GADEL
Direction générale de la gendarmerie nationale
Sous direction police judiciaire
Bureau police judiciaire
35, rue Saint Didier / 75775 Paris cedex 16
Tel : 01 56 28 89 99
Fax : 01 56 28 62 46
Courriel : bac.dggn@gendarmerie.defense.gouv.fr
Suppléant : Frédéric SAULNIER

Ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales

Monsieur Philippe ZANARDI, chef de la MILAD
Direction de la police nationale
11, rue des Saussaies / 75800 Paris
Tel : 01 49 27 49 27
Fax : 01 40 07 60 60
Courriel : cabdgpn.milad@interieur.gouv.fr

Ministère des Affaires étrangères

Monsieur Philippe BOUSCHARAIN
Direction du Développement et de la coopération technique
DCT/HSA - DGCDI
20, rue Monsieur / 75700 Paris 07 SP
Tel : 01 53 69 31 71
Fax : 01 53 69 37 19
Courriel : philippe.BOUSCHARAIN@diplomatie.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur Pierre CANITROT
Direction générale des douanes et des droits indirects
Sous direction D. Affaires juridiques et contentieux, contrôle et lutte contre la fraude
Bureau D3 Lutte contre la fraude
23 bis, rue de l'université / 75700 PARIS 07 SP
Tél. : 01 40 04 04 04
Fax : 01 44 74 45 27
Courriel : pierre.canitrot@douane.finances.gouv.fr ou dg.d3@douane.finances.gouv.fr

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Madame Dominique BILLET
Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire
Sous direction éducation populaire et vie associative
Bureaux échanges internationaux et pratiques culturelles sociales

95, avenue de France / 7650 Paris Cedex 13
Tel : 01 40 45 93 68
Fax : 01 45 31 82 38
Courriel : dominique.billet@jeunesse-sports.gouv.fr

Ministère délégué à l'Enseignement scolaire, auprès du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Madame Christiane VEYRET
Direction de l'enseignement scolaire
107, rue de Grenelle
75007 Paris 07 SP
Tel : 01 55 55 10 06
Fax : 01 55 55 38 02
Courriel : christiane.veyret@education.gouv.fr

Ministère déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies, auprès du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Monsieur Allain COLLE
Bureau politique régionale
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05
Tel : 01 55 55 87 38
Fax : 01 55 55 80 18
Courriel : allain.colle@recherche.gouv.fr
Suppléante : Catherine COURTET

Ministère des Sports

Madame Sophie CHAILLET
Direction des sports
Sous direction de l'action territoriale
Bureau de la protection des sportifs et du public
95, avenue de France
75650 Paris cedex 13
Tél. : 01 40 45 96 71
Fax : 01 40 45 97 67
Courriel : sophie.chaillet@sports.gouv.fr
Suppléante : Madame Rochanak MIRFENDERESKI

Fédération nationale des observatoires régionaux (FNORS)

Docteur Bernard LEDESERT
 Directeur de l'ORS Languedoc-Roussillon
 Parc euro médecine
 209, avenue des Apothicaires / 34196 Montpellier
 Cedex
 Tel. : 04 67 52 64 17
 Fax : 04 67 52 02 74
 Courriel : bertrand.ledesert@ors-lr.org

TOXIBASE

Monsieur Gérard CAGNI, président
 30, boulevard de Strasbourg
 21000 Dijon
 Tel : 03 80 68 27 27
 Fax : 03 80 68 27 20
 Courriel : G.Cagni@wanadoo.fr

Directeur de l'OFDT

Monsieur Jean-Michel Costes
 3, avenue du Stade de France
 93218 St Denis La Plaine Cedex
 Tel : 01 41 62 77 16 – Fax : 01 41 62 77 00
 Courriel : ofdt@ofdt.fr

Commissaire du Gouvernement

Monsieur Olivier RATEAU
 Inspection générale des affaires sociales
 75, rue du Cherche Midi / 75006 Paris
 Tel - Fax : 01 42 22 75 33
 Courriel : olivier.rateau@sante.gouv.fr

Contrôleur d'État

Monsieur Michel BRAULT
 Ministère de la Santé, de la famille et des personnes
 handicapées
 Contrôle financier (santé, famille, solidarité)
 8, avenue de Ségur / 75350 Paris 07 SP
 Tel : 01 40 56 58 37 / Fax : 01 40 56 57 36
 Courriel : cf-division3@sante.gouv.fr
 Suppléant : Madame Myriam RESSAYRE

Président du collège scientifique de l'OFDT

Monsieur Claude GOT
 56, route de Sainte Gemme
 78860 Saint Nom La Bretèche
 Tel : 01 34 62 15 09
 Fax : 01 34 62 02 05
 Courriel : gotclaudio@wanadoo.fr

Agent Comptable

Monsieur Jean FRANKA
 Institut national de transfusion sanguine
 INTS
 6 Rue Alexandre Cabanel
 75739 Paris cedex 15
 Tél : 01 44 49 30 22 / Fax : 01 44 49 30 33
 Courriel : jefra@ints.fr

Membres du collège scientifique (au 31 décembre 2005)

Président du collège scientifique de l'OFDT

Monsieur Claude GOT
56, route de Sainte Gemme
78860 Saint Nom La Bretèche
Tel : 01 34 62 15 09
Fax : 01 34 62 02 05
Courriel : gotclaude@wanadoo.fr ou clgot@ofdt.fr

Direction centrale du service de santé des armées (DCSSA)

Monsieur Jean-Dominique FAVRE
Ministère de la Défense
Hôpital instruction des armées de Percy
101, avenue Henri Barbusse
BP 406
92141 Clamart cedex
Tel : 01 41 46 62 91
Fax : 0141 46 64 22
Courriel : sfajdf@aol.com

Membres nommés statutairement

INSERM

Madame Annette LECLERC
Inserm unité 88
Directrice de recherche
Hôpital Saint Maurice
14, rue du Val D'Osne / 94415 Saint Maurice cedex 1
Tel : 01 45 18 38 74
Fax : 01 45 18 38 89
Courriel : annette.leclerc@st-maurice.inserm.fr

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Madame Aline DESEQUELLES
Insee F- 170
Responsable division enquêtes et études démographiques de DSDS
18, boulevard Adolphe Pinard
75675 Paris cedex 14
Tel. : 01 47 17 54 24
Fax : 01 41 17 62 79
Courriel : aline.desesquelles@insee.fr

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS)

Madame Christine DE PERETTI
Ministère des Affaires sociales, du travail
et de la solidarité
Sous direction « Observation de la santé et de l'assurance maladie »
11, place des 5 martyrs du lycée Buffon
75696 Paris cedex 15
Tel : 0140568063
Fax: 0140568130
Courriel : christine.deperetti@sante.gouv.fr

Service statistique du ministère de la Justice

Monsieur Baudouin SEYS
Sous direction statistiques, études et documentation
SDSED
13, place Vendôme
75001 Paris
Tel : 01 44 77 60 60
Fax : 01 44 77 23 24
Courriel : baudouin.seys@justice.gouv.fr

**Direction générale des douanes et des droits indirects
(DGDDI)**

Monsieur Jean Marie DUBOIS
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
DGDDI
1, rue Gabriel Vicaire
75141 Paris Cedex 03
Tel : 01 44 54 21 34
Fax : 01 42 77 46 92
Courriel : jean-marie.dubois@douane.finances.gouv.fr

**Service technique de renseignements judiciaires de la
gendarmerie nationale**

DGGN – STRJD
Monsieur Dominique RAGOT
Ministère de la Défense
35, rue Saint-Didier
75775 Paris Cedex 16
Tel : 01 49 35 54 02
Fax : 01 49 35 56 19
Courriel : dominique.ragot@freesurf.fr

Membres nommés à titre personnel

Madame Marie-Danièle BARRÉ

Centre de recherches sociologiques sur le droit et les
institutions pénales
CESDIP
Immeuble « Edison »
43, boulevard Vauban / 78280 Guyancourt
Tel : 01 34 52 17 18
Fax : 01 34 52 17 17
Courriel : mdbarre@cesdip.com

Monsieur François CHAST

Hôtel Dieu
1, place du parvis Notre-Dame
75004 Paris
Tél : 01 42 34 82 34
Courriel : francois.chast@htd.ap-hop-paris.fr

Monsieur Sylvain DALLY

Praticien hospitalier, professeur des universités
200, rue du Faubourg St Denis
75475 Paris Cedex 10
Tel : 01 40 05 42 66
Fax : 0140 05 42 67
Courriel : dally@ext.jussieu.fr

Monsieur Alain EPELBOIN

anthropo-ecologie et ethnobiologie
CNRS – MNHN
Chargé de recherche
57, rue Cuvier / 75005 Paris
Tel. : 01 40 79 34 29
Fax : 01 40 79 36 69
Courriel : epelboin@cimrs1.mnhn.fr

Madame Isabelle GRÉMY

Observatoire régional de santé Ile-de-France
21-23, rue Miollis / 75732 PARIS cedex 15
Tél. : 01 44 42 64 70
Fax : 01 44 42 64 70
Courriel : i.gremy@ors-idf.org

Monsieur Olivier GUÉRIN

Cour de cassation
Magistrat, avocat général Cour de cassation
5, quai de l'Horloge / 75001 Paris
Tel : 01 44 32 68 49
Fax : 01 44 32 68 49
Courriel : olivier.guerin@justice.fr

Monsieur Olivier JACOB

Intersecteur des pharmacodépendances IDP
Chef du service psychiatrie
CHS Jury Les Metz / BP 911084
57038 Metz cedex 01
Tel : 03 87 56 39 60
Fax : 03 87 56 39 51
Courriel : claude.jacob@ch-jury.fr

Monsieur Serge KARSENTY

Centre national pour la recherche scientifique
Laboratoire droit et changement social
MSH Ange Guepin
BP 76235
44262 NANTES cedex 2
Tel : 02 40 20 65 34
Fax : 02 40 20 65 20
Courriel : serge.karsenty@wanadoo.fr

Monsieur Pierre KOPP

6, rue Duméril / 75013 Paris
Tel : 01 45 35 19 08
Fax : 01 45 35 19 08
Courriel : pkopp@univ-paris1.fr

Monsieur Nacer LALAM

Institut national des hautes études de la sécurité
intérieure
INHES / Les Borromées
3, avenue du Stade de France
93210 Saint Denis La Plaine
Tel. : 01 55 84 53 00
Fax : 01 55 84 54 26
Courriel : nacer.lalam@interieur.gouv.fr

Monsieur Antoine LAZARUS

Université de Paris XIII
UFR Léonard de Vinci
Département de santé publique et de médecine scien-
tifique
74, rue Marcel Cachin / 93000 Bobigny
Tel. : 01 48 38 76 84
Fax : 01 48 38 76 09
Courriel : a.lazarus@smbh.univ-paris13.fr

Monsieur Patrick MIGNON

INSEP
11, avenue de Tremblay / 75012 Paris
Tél. : 01 41 74 41 00
Fax : 01 41 74 45 35
Courriel : patrick.mignon@insep.fr

Madame Annie SASCO

CIRC/INSERM
Chef de l'unité épidémiologie pour la prévention du
cancer DR INSERM
150, Cours Albert Thomas
69372 Lyon cedex 08
Tel : 04 72 73 84 12
Fax : 04 72 73 83 42
Courriel : sasco@iarc.fr

Madame Catherine SERMET

IRDES
10, rue Vauvenargues / 75018 Paris
Tel : 01 53 93 43 15
Fax : 01 53 93 43 50
Courriel : sermet@irdes.fr

**Office central de répression du trafic illicite des stupé-
fiants (OCRTIS)**

Monsieur Vincent WEILER
Ministère de l'intérieur
Responsable FNAILS
101, rue des trois fontanots
92000 Nanterre
Tel : 01 40 97 84 2
Fax : 01 40 97 87 58
Courriel : vincent.weiler@interieur.gouv.fr

Participants aux groupes de travail

IDA

Prénoms / Noms	Organismes
Patrick Aigrain	ONIVINS
Philippe Arvers	CRSSA Emile Parde
M. Barioz	Fédération française des spiritueux
Marie-Berthe Biecheler	Inrets
Mme Chedru	Mildt
Laure Com-Ruelle	CreDES
Sylvain Dally	Hôpital Fernand Widal - service de médecine interne
Françoise Facy	Inserm U 302
Claude Got	Président CS OFDT
M. Goven	FEVIS
Catherine Hill	Institut Gustave Roussy
Mme Laplanche	Institut Gustave Roussy
Nicole Leymarie	IREB
Dominique Martin	Direction générale de la santé - Bureau des addictions
Colette Ménard	INPES
Marie-Claude Mouquet	Dress
Christophe Palle	OFDT
Gilbert Péna	SARL Gilbert Péna Conseil

IDT

Prénoms / Noms	Organismes
Cristel Aliaga	Insee - division conditions de vie des ménages
Pierre Arwidson	Inpes
François Beck	OFDT
Vanessa Bellamy	Dress
Marie Choquet	Inserm U669
Bertrand Dautzenberg	Hôpital de la Pitié Salpêtrière - service pneumologie
Jean-Patrick Deberdt	Réseau hôpital sans tabac
Gérard Dubois	CHU Hôpital Nord
Claude Got	
Isabelle Grémy	ORS Ile-de-France
Michel Grignon	CREDES
Catherine Hill	Institut Gustave Roussy - service de biostatistique et d'épidémiologie
Albert Hirsch	Hôpital Saint Louis - service pneumologie
Loïc Jousseran	Groupe Hospitalier la Pitié Salpêtrière
Serge Karsenty	CNRS - Laboratoire du droit et du changement social
Agnès Laplanche	Institut Gustave Roussy - Service de biostatistique et d'épidémiologie
Nadège Larochette	Direction générale de la santé - Sd6B
Dominique Lopez	OFDT
Dominique Martin	Direction générale de la santé - Sd6B
Hélène Martineau	OFDT
Alfred NizardINED	
Alexandre Pitard	FNORS
Sylvianne Ratte	Ligue nationale contre le cancer
Christian Schoch	CNAMTS - département de santé publique
Karen Slama	UNCT - maladies respiratoires
Jean-Louis Wilquin	INPES

IDI

Prénoms / Noms	Organismes
Christine Barbier	DGS
Evelyne Bonnafous	Direction des hôpitaux
Yves Edel	Groupe Pitié Salpêtrière
Julien Emmanuelli	InVS
Isabelle Grémy	ORS Ile-de-France
François Hervé	Le Trait d'union
Rodolphe Ingold	IREP
Marie Jauffret-Roustide	Cesames-CSE
Nicole Solier	Direction générale de la santé - division de la santé
Martine Ruch	Direction générale de la santé - bureau des systèmes d'informations
Sergine Tellier	Dress - santé des populations
Xavier Thirion	Hôpital Sainte-Marguerite
Sylvie Wierviorka	Centre St Germain Pierre Nicole
Elisabeth Sevenier	Direction générale de la santé - bureau des pratiques addictives
Jean-Piere Lhomme	
Emmanuelle Wollman	
M. Thomas	CH d'Argenteuil - service d'hématologie
M. Jeantils	Médecin généraliste
Maguy Jeanfrançois	DHOS

Publications OFDT

Drogues et dépendances : données essentielles, Paris, La Découverte, 2005, 202 p.

Rapports

Décembre 2005 - *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2004* - Sixième rapport national du dispositif TREND, OFDT, 178 p. www

Novembre 2005 - *CSST en ambulatoire - Tableaux statistiques 1998-2003 - Exploitation des rapports d'activité-type des CSST en ambulatoire*, OFDT, 46 p.

Septembre 2005 - *Expérimentation d'un guide de prévention sur les conduites addictives*, OFDT, 48 p.

Juin 2005 - *Drogues et dommages sociaux - Revue de littérature internationale*, OFDT, 456 p.

Juin 2005 - *Atlas régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français. Exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003*, OFDT, 224 p.

Avril 2005 - *Repérage Précoce Intervention Brève. Stratégies de promotion du repérage précoce et de l'intervention brève en matière d'alcool auprès des médecins généralistes*, OFDT, 220 p.

Avril 2005 - *Les consommations de drogues des jeunes Franciliens - Exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003*, OFDT, 92 p.

2005 National Report (2004 data) to the EMCDDA by the Reitox National Focal Point. France. New developments, trends and in-depth information on selected issues, 2005, 130 p.

Tendances

N° 45, décembre 2005 : « Tendances récentes et nouvelles drogues en France - Résultats du sixième rapport national du dispositif TREND : exploitations thématiques 2000-2004 et principales observations 2004 ».

N° 44, novembre 2005 : « Contrebande et ventes de tabac 1999-2004 - Comparaison des évolutions des ventes de cigarettes en France dans les zones frontalières et non frontalières. »

N° 43, juin 2005 : « Consommation de produits psychoactifs des jeunes Français : une approche régionale. Exploitation de l'enquête ESCAPAD 2002/2003 en métropole et outre-mer »

N° 42, mars 2005 : « Drogues et dépendances - données essentielles. »

N° 41, janvier 2005 : « Addictions en milieu carcéral - Enquête sur la prise en charge sanitaire et sociale des personnes détenues présentant une dépendance aux produits licites ou illicites ou ayant une consommation abusive. »

Liste des sigles

AFSSAPS	Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé
ANAES	Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé
ANIT	Association nationale des intervenants en toxicomanie
ANPAA	Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
ANRS	Agence nationale de recherche en santé
ASUD	Association d'auto-support des usagers de drogues
BHD	Buprénorphine haut dosage
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues
CAST	Cannabis Abuse Screening Test
CCAA	Centres de cure ambulatoire en alcoologie
CDAG	Centre de dépistage anonyme et gratuit
CDO	Convention départementale d'objectifs justice-santé
CEIP	Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
CépiDC	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
CESC	Comités d'éducation à la santé et la citoyenneté
CIFAD	Centre interministériel de formation à la lutte anti-drogues
CIM	Classification internationale des maladies
CIRDD	Centre d'information régional sur la drogue et les dépendances
CLS	Contrats locaux de sécurité
CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CPDD	Chefs de projets drogues et dépendances
CRIPS	Centre régional d'information et de prévention du sida
CSAPA	Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CSST	Centres spécialisés de soins pour toxicomanes
DATIS	Drogues, alcool, tabac, info service (téléphonie sociale ¹)
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DESCO	Direction de l'enseignement scolaire (ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche)
DGS	Direction générale de la santé (ministère de la Santé et de la protection sociale)

1. Drogues info service : 0 800 23 13 13

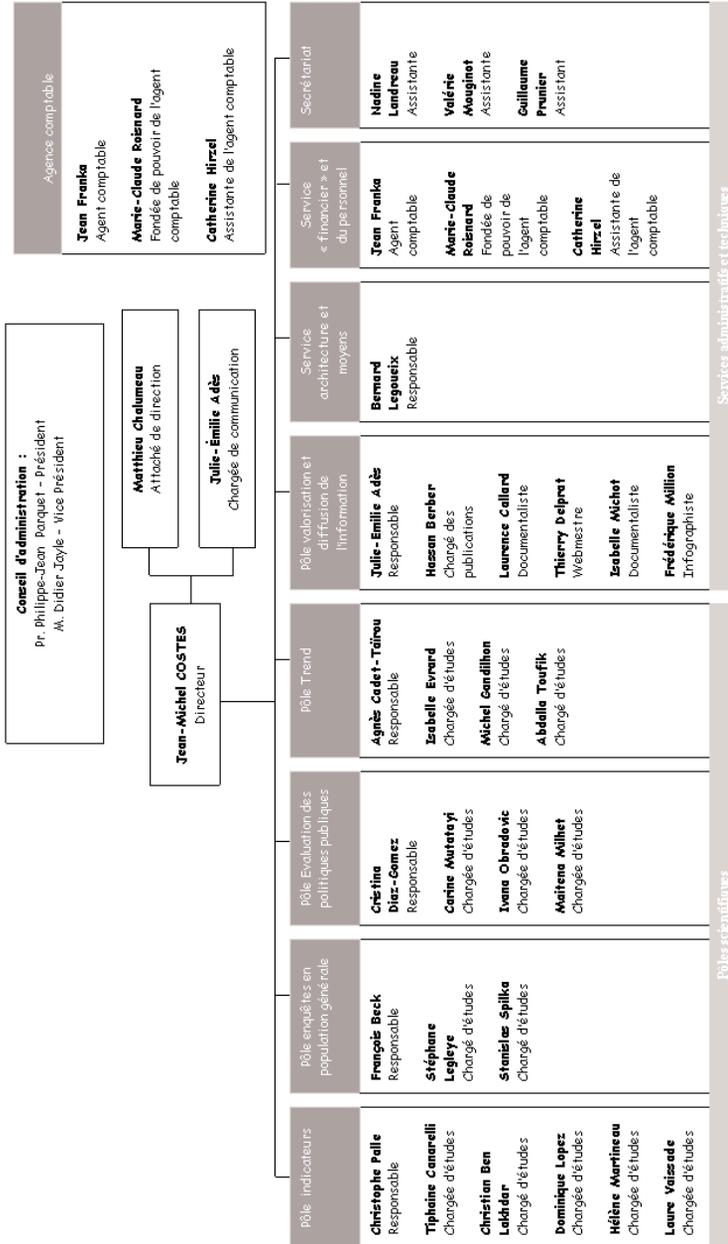
Écoute cannabis : 0 811 91 20 20

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30

DRAMES	Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances (AFSSAPS)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministère de la Santé et de la protection sociale)
DSM	Manuel de diagnostic et statistique des troubles mentaux [Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders]
ENVEFF	Enquête nationale sur les violences envers les femmes
EROPP	Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes
ESCAPAD	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (OFDT)
ESPAD	European School survey Project on Alcohol and other Drugs
EWS	Early Warning System (système de surveillance européen – OEDT/Europol)
FFA	Fédération française d'addictologie
FNAILS	Fichier national des infractions à la législation sur les stupéfiants (OCRTIS)
FNORS	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
FRAD	Formateurs relais antidrogues (Gradés de la gendarmerie nationale)
GECA	Groupe d'étude grossesse et addiction
GIP	Groupement d'intérêt public
IDA	Indicateurs d'alcool (groupe de travail animé par l'OFDT)
IDI	Indicateurs drogues illicites (groupe de travail animé par l'OFDT)
IDT	Indicateurs et données sur le tabac (groupe de travail animé par l'OFDT)
ILS	Infraction à la législation sur les stupéfiants
INPES	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (ancien CFES)
INRETS	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
INVS	Institut national de veille sanitaire
JAPD	Journée d'appel de préparation à la défense
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MILAD	Mission interministérielle de lutte antidrogue (ministère de l'Intérieur)
MILDT	Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie
OCRTIS	Office central pour la répression du trafic de stupéfiants
OEDT	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OPPIDUM	Observation des produits détournés de leur utilisation médicamenteuse (CEIP)
ORS	Observatoire régional de la santé
PES	Programme d'échange de seringues

PFAD	Policier formateur antidrogue
PRAPS	Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins
PRELUD	enquête OFDT première ligne usagers de drogues
PRS	Programmes régionaux de santé
PRSP	Programmes régionaux de santé publique
RDR	Réduction des risques (politique de)
RECAP	Recueil commun sur les addictions et les prises en charge (OFDT)
SAM	Enquête « stupéfiants et accidents mortel de la circulation routière » (DGS/OFDT/INRETS)
SFA	Société française d'alcoologie
SIAMOIS	Système d'information sur l'accessibilité au matériel d'injection et de produits de substitution (InVs)
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances (OFDT)
TDI	Indicateur de demande de traitement [Treatment Demand Indicator]
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues (OFDT)
UDVI	Usage(ers) de drogues par voie intraveineuse (ou injectable)

Organigramme OFDT (au 31 décembre 2005)



Observatoire français des drogues et des toxicomanies

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La plaine Cedex
Tel : 01 41 62 77 16
Fax : 01 41 62 77 00
Courriel : ofdt@ofdt.fr

Site Internet : www.ofdt.fr